

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 29 Mai 2014 - 29 Rajab 1435 - N° 615 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-BOLIVIE

Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue de Bolivie



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue de Bolivie, Evo Morales, qui effectue une visite de travail et d'amitié de deux jours en Algérie à l'invitation du chef de l'Etat. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi et des membres de la délégation accompagnant le président Morales.

Page 3

La concertation sur la révision de la Constitution débutera dimanche

Page 3

17^È CONFÉRENCE DES CHEFS DE LA DIPLOMATIE DES PAYS NON-ALIGNÉS



Pour une mondialisation plus solidaire

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a mis en avant hier à Alger, la poursuite des efforts déployés par le Mouvement des pays non-alignés, en faveur d'une mondialisation plus humaine, plus équilibrée et plus solidaire.

Il est donc essentiel que soient poursuivis les efforts déployés par notre Mouvement pour une mondialisation plus humaine, plus équilibrée et plus solidaire en vue d'une répartition des fruits du progrès universel

en faveur de l'humanité tout entière», a souligné M. Sellal, dans une allocution devant la 17^{ème} Conférence ministérielle du MNA, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika

Page 4 à 6

M. Sellal inaugure la 47^{ème} FIA



Page 4

Mme BENGHEBRIT, DONNE LE COUP D'ENVOI DE L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE À CONSTANTINE



645 000 élèves concernés !

Page 7

SANTÉ
Qu'est-ce que l'hémochromatose

Comment la soigne-t-on

P

Pages 12-13

BÉJAÏA



Si «LA BRAVOUR» m'était contée...



FOOTBALL
MONDIAL 2014 POUR DISPUTER LEURS DEUX MATCHS AMICAUX FACE À L'ARMÉNIE ET LA ROUMANIE
Les Verts aujourd'hui en Suisse

Page 22

SOCIÉTÉ

ILS SEQUESTRAIENT ET AGRESSAIENT LEURS VICTIMES

3 gangs démantelés à Tizi-Ouzou

Page 10

Météo



Régions Nord : 24° à Alger

Temps passagèrement nuageux notamment vers les régions de l'Est et du Centre avec localement une activité pluvio-orageuse.

Les vents seront en général modérés (20/40 km/h) notamment vers les régions du littoral avec localement des rafales sous orages. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps chaud et ensoleillé avec localement un développement orageux en cours d'après-midi/soirée vers les massifs du Hoggar/Tassili.

Les vents seront en général faibles à modérés (20/40 km/h) avec localement de la chasse-sable.

SAMEDI AU SIÈGE DU FLN Journée parlementaire

Le parti du Front de libération nationale (FLN), organisera une journée parlementaire samedi 31 mai à 15h au siège national du parti à Hydra. Les travaux de cette journée seront présidés par le SG du parti M. Amar Saïdani. «Cette journée permettra aux parlementaires de débattre du programme d'action du gouvernement et recevoir les orientations des BPs», selon Said Bouhadja, membre du BP du parti du FLN chargé de l'information.



DEMAIN AU SIÈGE DE L'UGTA Réunion des cadres de l'ANR

Le président du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), M. Belkacem Sahli, présidera une réunion des cadres du parti demain vendredi 30 mai à 10h au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) sis place du 1er-Mai. Les propositions du parti concernant la réforme de la Constitution seront abordées au cours de cette réunion.



CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN Concert jazz/tango et flamenco avec Zinet

Dans le cadre du Festival culturel européen d'Alger, l'artiste espagnole Toni Zinet, animera un concert de variétés, jazz, tango et flamenco, ce soir à partir de 19h à la salle Ibn Khaldoun.



AUJOURD'HUI AU PALAIS DE LA CULTURE 7^e journée d'étude sur les infections nosocomiales



DEMAIN À ORAN Journée nationale d'urologie

L'association «Er-razi» organise demain vendredi 30 mai au complexe touristique les Andalous à Oran, la 6^e Journée nationale d'urologie. Au programme de cette journée, la cancérologie (prostate et vessie), l'hypofertilité masculine, les troubles de l'éjaculation et l'endo-urologie dans la lithiasis urinaire.

SAMEDI 31 MAI À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur le «rôle des antioxydants dans le traitement des maladies chroniques»

Le Forum de DK News accueillera le samedi 31 mai à 10h, d'éminents spécialistes pour une conférence-débat sur un thème d'actualité relatif aux maladies chroniques et aux antioxydants. Le rôle de la vitamine C et la vitamine B3 dans le traitement des maladies chroniques, sera abordé. Les docteurs Ilyès Baghli, président de la Société algérienne de nutrition orthomoléculaire et Smail Meziani, directeur de l'Institut européen des antioxydants animeront la conférence. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise 3 rue, du Djurdjura Ben Aknoune Alger.



DU 15 AU 19 DÉCEMBRE À ALGER Salon «Carrefour de la PME du partenariat et de la technologie»

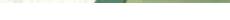


Placé sous le parrainage du ministre de l'Industrie et des Mines, avec le soutien et l'encouragement de la Direction du développement industriel et de la promotion de l'investissement de la wilaya d'Alger, la société Manaho international organisera du 15 au 19 septembre à Alger le Salon «Carrefour de la PME du partenariat et de la technologie».

Horaires des prières

Jeudi 29 Rajab 1435

	Max	Min
Alger	24°	16°
Oran	26°	14°
Annaba	24°	13°
Béjaïa	28°	13°
Tamanrasset	38°	23°



DU 3 AU 5 JUIN À LA COUPOLE Championnat arabe de police de judo



Sous le patronage du général-major Abdellah Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale, la Dgsn organise en coordination avec l'Union sportive arabe de police, du 3 au 5 juin 2014, à la Coupe du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), le championnat arabe de police de judo avec la participation des judokas de 13 treize pays arabes.

La cérémonie d'ouverture aura lieu le mardi 3 juin à 15h, à la Coupole. En cette occasion, l'Union sportive arabe de police organise une réunion de son bureau exécutif à l'Ecole supérieure de police (Ali-Tounsi), pour débattre de plusieurs sujets, ayant trait à la promotion de la pratique sportive au sein des services de police arabes.

DIMANCHE À LA SALLE IBN ZAYDOUN À RIADH EL FETH

Avant-première du long métrage Révolution Zendj

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel projetera en avant-première le long métrage *Révolution Zendj* de Tariq Teugui, dimanche 1^{er} juin à 19 à la salle Ibn Zaydoun, centre des arts, Riad El Feth. Cette séance sera précédée à 10h par une projection à la presse.

DU 30 MAI AU 2 JUIN L'Algérie, invitée au Festival international de la bande dessinée de Montréal

Après le Festival d'Angoulême 2013, le Fibda en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), seront les invités du 30 mai au 02 juin 2014 du Festival international de la bande dessinée de Montréal (Fibd). Durant cette manifestation, une rétrospective de l'histoire de l'Algérie indépendante à travers la BD et ses auteurs sera présentée avec une exposition intitulée «Caractères» retracant 50 ans de BD algérienne. Sont également prévues, deux conférences et des ventes dédicaces avec les auteurs présents.

LA COMPÉTENCE ALGÉRIENNE RECONNUE:

Le Dr Karim Kebbach désigné à la tête du laboratoire Hikma

Le Dr Karim Kebbach vient d'être nommé président directeur général (P-DG) du laboratoire Hikma Algérie. Cette promotion est la reconnaissance de la compétence algérienne dans le domaine l'industrie pharmaceutique. Pour rappel, Hikma est un laboratoire leader très présent dans le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (Mena), les Etats Unis et l'Europe. Actuellement, il commercialise 176 produits pharmaceutiques sous 397 formes et classes de dosage dans 40 pays dont l'Algérie.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE RENDU PUBLIC HIER

La concertation sur la révision de la Constitution débutera dimanche

Les rencontres inscrites dans le cadre de la concertation sur le projet de révision de la Constitution, entre personnalités, partis, organisations, associations et autres compétences, avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la Présidente de la République, Ahmed Ouyahia, débuteront dimanche, indique mercredi la présidence de la République dans un communiqué.



«Dans le sillage des invitations qu'elle a adressées le 15 mai aux personnalités, partis, organisations, associations et compétences pour prendre part à la concertation sur le projet de révision de la Constitution, la présidence de la République entamera ces rencontres le dimanche 1^{er} juin 2014», précise le communiqué. La présidence de la République a relevé que les in-

vitations adressées ont été acceptées par «30 personnalités sur 36 destinataires d'une invitation, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les 37 organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'université sollicités».

M. Ouyahia recevra, entre le dimanche 1^{er} et le jeudi 5 juin, au siège de la présidence de la République, «9 person-

nalités nationales, 8 partis politiques, le président du Groupe du tiers présidentiel au Conseil de la nation et 2 organisations nationales», a-t-on indiqué de même source.

Ces rencontres seront «rapportées quotidiennement par les organes publics de presse qui en assureront la couverture. De son côté, la présidence de la République publiera hebdomadairement

un communiqué faisant le point des rencontres tenues durant la semaine concertée», souligne le communiqué.

Chaque personnalité, parti, ou organisation «pourra organiser sa propre rencontre de presse ou diffuser son propre communiqué, à l'issue de la rencontre qu'elle aura eue dans le cadre de ces concertations», a-t-on ajouté.

SUCCESSION D'ÉVÉNEMENTS EN ALGÉRIE

Alger capitale mondiale de la paix, de la réconciliation et de la concorde

Kamel Cherif

En l'espace d'une semaine, l'Algérie est devenue une destination privilégiée du fait des événements qu'elle abrite. La 17^e session de la Conférence ministérielle du Mouvement des pays Non-alignés (MNA), la rencontre informelle des pays voisins de la Libye ainsi que la prochaine rencontre à Alger des parties en conflit au Mali sont autant d'événements et de rendez-vous qui font d'Alger la capitale mondiale de la paix, de la réconciliation et de la concorde.

La conférence ministérielle des PNA dénote de la place qu'occupe l'Algérie au sein de l'Organisation des Non-alignés, sachant que lors du 4^e Sommet du Mouvement des PNA, accueilli par Alger en 1973, l'Algérie avait appelé à l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. Un appel qui est toujours d'actualité en dépit des changements qui se

sont produits durant ces quarante dernières années. C'est dire la perspicacité et la pertinence des positions de l'Algérie. La conférence des PNA d'Alger est également préparatoire au Sommet du 50^e anniversaire de la création du Mouvement des Pays Non-alignés, l'accueil par de cette conférence étant une preuve et un signe de fidélité de l'Algérie quant à ses positions de principe, basées sur la non-ingérence dans les affaires internes des pays souverains et son soutien à la libération et à l'autodétermination des peuples qui souffrent encore du colonialisme.

En marge de cette conférence, l'Algérie a initié des rencontres informelles sur la Libye, la Syrie et le Mali. Les représentants des pays voisins à la Libye ainsi que ceux de la Ligue des Etats arabes se réuniront à Alger pour examiner la situation qui prévaut dans leurs pays respectifs. Il en est de même pour le Mali. En ce sens, les organisateurs ont pris le soin d'héberger ensemble les re-

présentants de ces pays, dans le même hôtel, afin de leur faciliter le contact et, par ricochet, tenir des réunions de coordination et de concertation. C'est le cas des pays de la Ligue des Etats arabes en ce qui concerne la Syrie. Idem pour les pays voisins de la Libye que l'Algérie a réunis à l'occasion de deux rencontres informelles.

Les efforts de paix de l'Algérie se poursuivront puisque les parties en conflit au Mali se rencontreront également à Alger, le mois de juin prochain.

Cette intense activité diplomatique fait de l'Algérie un pays pivot en Afrique, dans la région du Maghreb et celle du Sahel. Son rôle dans l'instauration de la paix dans la région reste ainsi reconnu par la communauté internationale, d'où les événements d'une grande importance qu'accueille ou organise l'Algérie, lesquels s'inscrivent dans le sillage de sa politique de bon voisinage et de ses principes de non-ingérence.

Le compte à rebours enclenché

Boualem Branki

Le compte à rebours pour la révision de la Constitution a commencé. C'était hier avec l'annonce par la présidence de la République que les consultations annoncées au milieu du mois de mai débuteront dimanche prochain, 1^{er} juin. Evidemment, ce sera Ahmed Ouyahia, chef de cabinet à la présidence de la République et architecte de ces discussions, qui va diriger ce processus du début à la fin. Il y aura donc du pain sur la planche autant pour les partis politiques qui ont accepté l'invitation, soit une cinquantaine sur les 150 invités, les personnalités politiques éminentes, universitaires et associations.

Du pain sur la planche pour tout ce beau monde, car il s'agit de travailler sur un texte, un projet qui va engager l'avenir de la Nation pour les prochaines années et pour longtemps. Car une loi fondamentale d'une Nation n'est revue ou remaniée que dans des cas extrêmes, et souvent avec un référendum populaire. C'est en fait ce à quoi va tendre ce processus de discussions entre les parties invitées à discuter de la révision de la Constitution et la présidence de la République à travers M. Ahmed Ouyahia.

De la démocratie, il y aura durant ce processus, car les résultats de ces rencontres vont être rendus publics immédiatement après la fin de chaque round. En pratique, cela va commencer le 1^{er} juin prochain et jusqu'au jeudi 5 juin pour un premier groupe de partis, personnalités, universitaires et associations.

La démarche est inclusive et ne met de côté aucune partie ou personnalité, toutes les bonnes volontés qui veulent du bien à ce pays sont invitées à participer à ce conclave qui devrait déboucher autant à un texte rénové de la loi fondamentale, accepté et adopté par tous, même s'il le faut par voie référendaire, et, surtout, qui puisse baliser le chemin à des retrouvailles politiques entre tous les courants, au-delà des divergences de vue sur la manière de conduire les affaires de la Nation. Car il s'agit de cela : comment parvenir à un consensus national sur les grands objectifs de l'heure : consolider la cohésion sociale, la paix civile, le progrès social et la bonne santé du champ politique, avec une opposition constructive qui se soucie plus des intérêts de la nation que de ses propres intérêts.

Les divergences personnelles sont à ce niveau de réflexion écartées et exclues, dès lors qu'il s'agit d'un projet national, qui va déterminer le fonctionnement des institutions du pays. Du reste, le Président Bouteflika a donné toutes les garanties pour que ce processus de rencontres autour du projet de révision de la Constitution soit réellement démocratique et prenne en compte les points de vue de tous les acteurs politiques et associatifs, y compris les éminentes personnalités universitaires. Et, au final, il y aura une seule copie, pas deux : celle d'une loi fondamentale rénovée, acceptée par le peuple.

SESSION DE PRINTEMPS DU PARLEMENT, LE 1^{ER} JUIN

Sellal présentera le Plan d'action de son gouvernement

Les députés et sénateurs ont trouvé dans leur casier ou autres boîtes aux lettres, le «Plan d'action du gouvernement» adopté en conseil des ministres.

Ce «Plan d'action» traduit dans la durée le programme du Président de la République durant la campagne électorale de la présidentielle.

On sait néanmoins que le «Plan quinquennal» est quant à lui en gestation et sera rendu public dans les semaines ou mois à venir et courra de 2015 à 2019.

Le plan d'action du gouvernement est présenté par le Premier ministre devant

les députés d'abord, puis les membres du conseil de la Nation. Il est débattu devant les députés aussitôt après l'intervention du Premier ministre. Il y a eu de chauds débats à cette occasion, certains prédisant au changement de chef de gouvernement (comme à la rentrée parlementaire qui a vu Abdelmalek Sellal remplacer Ahmed Ouyahia), M. Sellal a donné un aperçu du contenu de ce plan d'action : «Promouvoir la démocratie participative, renforcer les droits et libertés individuelles et collectives, approfondir la séparation des pouvoirs, conforter l'indépendance

de la justice, renforcer les prérogatives et le rôle du Parlement et affirmer la place et les droits de l'opposition.» Les pouvoirs publics auront à charge «la mise en œuvre de mesures d'amélioration significative des pratiques de bonne gouvernance, en particulier la lutte contre la corruption, la préservation des deniers publics, la rationalisation des dépenses publiques et l'amélioration du service public», ajoutant que le dispositif de relance économique «destiné à terme à diversifier l'économie nationale, la rendre plus productive et plus compétitive et lui fixer des objectifs

de croissance de l'ordre de 7% par an, un taux comparable à la moyenne des Etats émergents». Par ailleurs, des députés ont confié que le «Plan» porte également sur des actions en direction des jeunes, des femmes et des catégories sociales les plus fragilisées. Les médias publics et privés seront en très grand nombre dimanche à l'APN et au Palais Zighout Youcef, tant ce gouvernement suscite l'intérêt et la curiosité avec notamment la présence de 7 femmes en charge de dossiers sensibles.

O. L./Agence

17^È SESSION DU MOUVEMENT DES NON ALIGNÉS

M. Sellal s'entretient avec le président bolivien

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu hier à Alger, avec le président de la République plurinational de Bolivie, Evo Morales Ayma, qui effectue une visite d'amitié et de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'entretien a eu lieu au Palais des nations (Club des pins) en marge des travaux de la 17^{ème} session de la Conférence ministérielle du Mouvement des Non Alignés. «La Conférence d'Algier est aussi importante compte tenu de la conjoncture actuelle car ses conclusions vont dans le sens de contrecarrer les tentatives d'interventions militaires et contrer les invasions ayant pour but l'appropriation des richesses naturelles», a indiqué le président bolivien dans une déclaration à la presse l'issue de cet entretien.

«L'Algérie a marqué l'histoire, notamment après le sommet d'Algier de 1973 à la suite duquel plusieurs événements s'étaient produits», a-t-il souligné, citant plus particulièrement la libération de plusieurs peuples et pays dans le monde.

M. Morales avait prononcé auparavant une allocution à l'ouverture des travaux de cette Conférence en sa qualité de président en exercice du Groupe des 77.



Sellal reçoit le Vice-Premier ministre koweïtien ...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a reçu, hier, le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït, Cheikh Sabah Al-Hamad Al-Sabah. L'audience s'est déroulée en marge de la 17^{ème} Conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés (MNA) ...

... le ministre irakien des AE...

Le Premier ministre, a reçu, également le ministre des Affaires étrangères de la République d'Irak, Houchyar, Zibari.

«Au cours de cette rencontre, il a été procédé à l'examen de l'ensemble des questions relatives à la situation et aux conditions d'évolution des relations bilatérales aux différents plans politique, économique et social», a souligné le communiqué.

«A cet égard, les deux parties ont exprimé leur souhait ainsi que leur volonté à œuvrer de concert pour trouver les meilleures voies et moyens susceptibles de renforcer leur coopération aussi bien sa dimension quantitative que quantitative», relève la même source.

L'entretien a, par ailleurs, été l'occasion d'un échange de vues sur plusieurs questions d'intérêt commun liées à l'actualité régionale et internationale.

... le ministre égyptien des AE...

Le Premier ministre, a reçu aussi, le ministre des Affaires étrangères de la République d'Egypte, Nabil Fahmi.

«L'entretien a permis de procéder à une évaluation des relations bilatérales au plan politique ainsi qu'en matière de coopération économique», précise le communiqué. A ce propos, souligne la même source, «les deux parties n'ont pas manqué de relever la nécessité de réactiver tous les leviers à même de donner une nouvelle impulsion à ces relations dans l'intérêt bien compris des deux pays et des deux peuples frères».

«L'audience a, par ailleurs, été l'occasion d'un échange de vues sur plusieurs questions d'intérêt commun liées à l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans l'ensemble de la sous-région», ajoute le communiqué.

... et le ministre koweïtien des AE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Koweït, Sabah Khaled El Hamed Al Sabah.

«Lors de cette rencontre consacrée à l'examen des relations politiques, diplomatiques et économiques qu'entretiennent les deux pays, les deux responsables ont fait part de leur ferme détermination à ne ménager aucun effort dans le sens de l'amélioration et du raffermissement de ces relations par ailleurs marquées par leur caractère serein et fraternel», précise le communiqué.

M. SELLAL : «pour une mondialisation plus solidaire»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a mis en avant, hier, la poursuite des efforts déployés par le Mouvement des pays non-alignés, en faveur d'une mondialisation plus humaine, plus équilibrée et plus solidaire.

«Il est donc essentiel que soient poursuivis les efforts déployés par notre Mouvement pour une mondialisation plus humaine, plus équilibrée et plus solidaire en vue d'une répartition des fruits du progrès universel en faveur de l'humanité tout entière», a souligné M. Sellal, dans une allocution devant la 17^{ème} Conférence ministérielle du MNA, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Évoquant cette mondialisation, il a relevé qu'elle avait certes, conduit à «une formidable explosion» des forces de production, estimant en revanche, qu'elle avait également «ouvert la voie à la spéculation et à l'économie virtuelle». «Il ne fait aucun doute que l'avènement d'une gouvernance mondiale que nos pays rendent depuis si longtemps est de nature à conforter et à soutenir les efforts de nombreux pays en développement afin de leur permettre de prendre part au processus de prise de décision», a encore souligné M. Sellal. Parmi les revendications du MNA, il a cité la réforme du système multilatéral, qui, a-t-il dit, «commande d'imprimer davantage de cohérence politique et de convergence macroéconomique afin de l'adapter aux réalités nouvelles d'aujourd'hui».

Dans ce cadre, il a cité que le renforcement du rôle de l'Assemblée générale et l'élargissement du Conseil de sécurité devant aller de pair avec une refonte des institutions économiques et financières internationales, devraient continuer à mobiliser toutes nos énergies.

«Ce sont là (...), quelques défis et menaces que nous interpellent tous et qui requièrent de notre part un engagement résolu pour renforcer notre solidarité collective et notre capacité à projeter le Mouvement des Non-alignés en tant que force d'action et de proposition susceptible de contribuer à l'enrichissement du débat



international et aux processus de décision au niveau mondial», a-t-il indiqué. Abordant le chemin parcouru par le Mouvement, il a mis en avant «les immenses transformations» qui ont marqué les relations internationales suite à la disparition de l'antagonisme Est-Ouest et la fin de la guerre froide. A ce sujet, il a estimé que le processus de démocratisation et d'ouverture des systèmes politiques ainsi que la généralisation de l'économie de marché se sont imposés en tant que normes dans les relations internationales d'aujourd'hui. «La démocratie et les droits de l'Homme ont enregistré des avancées substantielles partout dans le monde et dans nos pays en particulier», a-t-il dit.

«L'économie mondiale a, pour sa part, enregistré des transformations profondes au cours de cette période», a-t-il relevé, estimant que «le phénomène de mondialisation et la révolution numérique ont permis de libérer des énergies considérables, bouleversé nos certitudes et nos schémas de pensée et opéré des reclassements importants au cours des dernières décennies permettant l'émergence de nouveaux acteurs dont le poids et l'influence sont, aujourd'hui, mondialement reconquis».

Évoquant le terrorisme, associé à la criminalité transnationale et au trafic de stupéfiants, il a indiqué qu'il était devenu «un fléau d'une extrême gravité pour la communauté internationale s'attaquant au tissu politique, économique et social de nos Etat et tendant, progressivement, à

étendre les zones d'insécurité et d'instabilité comme dans la région du Sahel».

A ce titre, il a jugé «heureux» que la communauté internationale ait pris la mesure de cette grave menace et qu'elle ait décidé de lui opposer une riposte coordonnée et consensuelle tant au niveau des Nations Unies que sur le plan régional.

«Il est dès lors, de la plus haute importance que notre Mouvement poursuive son engagement collectif et solidaire et que ses Etat membres unissent leurs efforts en vue d'éradiquer ce fléau transnational», a-t-il plaidé.

M. Sellal a également saisi cette occasion pour s'exprimer sur les réformes politiques et économiques engagées en Algérie dès 1988, ayant permis l'instauration du pluralisme politique et de l'économie de marché.

«Bien que contrarié, au cours de la décennie 90, par l'irruption d'un terrorisme aux effets aussi dévastateurs que barbares, le processus de réformes structurelles a pu se poursuivre et s'approfondir, depuis 1999, grâce à la politique de concorde et de réconciliation nationale, de réhabilitation du rôle de l'Etat et de modernisation de l'économie», a-t-il rappelé.

Dans ce cadre, il est revenu sur les élections présidentielles du 17 avril dernier, affirmant qu'elles ont représenté «une étape qualitative nouvelle dans l'approfondissement de la pratique démocratique et la consolidation de l'Etat de droit».

Appel aux pays Non-alignés à unir leurs efforts pour éradiquer le terrorisme

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a appelé «les pays Non-alignés à poursuivre et unir leurs efforts pour éradiquer le terrorisme dans le monde».

«Il est dès lors de la plus haute importance que notre Mouvement poursuive son engagement collectif et solidaire et que ses Etat membres unissent leurs efforts en vue d'éradiquer ce fléau transnational», a indiqué M. Sellal. «Il est heureux que la communauté internationale ait pris la mesure de cette grave menace et qu'elle ait décidé de lui opposer une riposte coordonnée et consensuelle tant au niveau des Na-

tions Unies que sur le plan régional», a ajouté M. Sellal. Dans le même sillage, le Premier ministre a fait observer que le terrorisme, associé à la criminalité transnationale et au trafic de stupéfiants, est devenu un fléau d'une «extrême gravité» pour la communauté internationale s'attaquant au «tissu politique, économique et social de nos Etat et tendant, progressivement, à étendre les zones d'insécurité et d'instabilité comme dans la région du Sahel».

17^È SESSION DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

MNA et G 77, ensemble pour soutenir le développement de leurs pays membres

Le Mouvement des pays non-Alignés et le Groupe des 77 doivent travailler ensemble pour la mise en œuvre de projets communs destinés à soutenir le développement économique et social de leurs pays membres, a souligné mercredi à Alger le président bolivien Evo Morales.

Dans son intervention devant 17^È conférence ministérielle du Mouvement des pays non-Alignés (MNA) qui s'est ouverte au Palais des Nations, M. Morales, dont le pays assure actuellement la présidence du G77, a mis l'accent sur les efforts des deux organisations (MNA et G77) en matière d'amélioration des conditions socio-économiques des populations et de réduction de l'écart entre les pauvres et les riches.

Il a, dans ce sens, souligné l'importance d'une plus grande coopération entre ces deux organisations à travers l'élaboration et la mise en œuvre de projets destinés à atteindre ces objectifs de développement social et économique. Le président bolivien a mis en avant l'expérience de son pays, qui mène depuis plus d'une décennie une politique économique

basée sur les nationalisations et axée sur la reprise par l'Etat du contrôle et de l'exploitation des ressources naturelles. «Malgré l'opposition des puissances capitalistes, cette politique a sensiblement réussi à améliorer les conditions de vie de la population bolivienne», a souligné M. Morales.

Ainsi, la manne pétrolière du pays a dépassé six milliards de dollars en 2013 contre seulement 300 millions de dollars en 2005, a noté M. Morales, ajoutant que 82% de ces recettes reviennent à l'Etat bolivien contre 18% pour les compagnies pétrolières étrangères.

Auparavant, ces mêmes sociétés «accaparaient 82% des revenus d'exportation de pétroles», a-t-il insisté.

Cette importante évolution des recettes a permis au gouvernement bolivien

d'augmenter les investissements publics qui sont passés de 600 millions de dollars à près de sept milliards de dollars sur la même période, selon lui.

En outre, les investissements directs étrangers ont, eux aussi, connu une nette croissance passant de 200 millions de dollars en 2005 à quelque trois milliards de dollars actuellement.

«Cette politique de révolution démocratique a permis à la Bolivie de passer de pays mendiant à un Etat émergent», a encore estimé M. Morales.

Le président bolivien a, par ailleurs, invité les pays membres du MNA et du G77 à «partager cette expérience réussie» lors du prochain sommet du G77 prévu en juin prochain en Bolivie.

Le Groupe des 77 aux Nations unies est une coalition

de pays en développement, conçue pour promouvoir les intérêts économiques collectifs de ses membres et créer une capacité de négociation accrue aux Nations unies.

Crée par 77 pays, l'organisation a grandi et compte actuellement 133 pays membres. Néanmoins, elle continue à être désignée comme le G77 dans les négociations et sessions de l'ONU.

Le groupe fut fondé le 15 juin 1964 par la Déclaration commune des 77 pays à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

La première rencontre d'importance eut lieu à Alger en 1967, où fut adoptée la Charte d'Alger et où les bases de structures institutionnelles permanentes furent posées.



M. Sellal exhorte les pays Non-alignés à mobiliser leurs énergies pour la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a exhorté mercredi à Alger, les pays non-alignés à mobiliser toutes leurs énergies pour le renforcement du rôle de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies.

«Le renforcement du rôle de l'Assemblée générale et une réforme du Conseil de sécurité orientée vers son élargissement, devant aller de pair avec une renfoire des institutions économiques et financières internationales, devraient continuer à mobiliser toutes nos énergies», a affirmé M. Sellal dans une allocution lue au nom du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, à l'ouverture de la 17^È Conférence ministérielle du Mouvement des pays non-alignés. «Il est donc essentiel que soient poursuivis les efforts déployés par notre Mouvement pour une mondialisation plus humaines, plus équilibrée et plus solidaire en vue d'une répartition des fruits du progrès universel en faveur de l'humanité tout entière», a ajouté M. Sellal. «Ce sont là quelques défis et menaces qui nous interpellent tous et qui requièrent de notre part un engagement résolu pour renforcer notre solidarité collective et notre capacité à projeter le Mouvement des Non-alignés en tant que force d'action et de proposition susceptible de contribuer à l'enrichissement du débat international et aux processus de décision au niveau mondial», a souligné le Premier ministre.

Lamamra : «La revendication d'un Nouvel ordre économique international reste une exigence»

M. Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères, a affirmé mercredi devant la 17^È conférence ministérielle des pays non-alignés à Alger que la revendication d'un Nouvel ordre économique international «reste une exigence» à l'ère de la mondialisation et des bouleversements que connaît le monde aujourd'hui.

«À l'ère de la mondialisation et d'un monde de plus en plus complexe, la revendication par notre mouvement d'un nouvel ordre international reste une exigence», a affirmé M. Lamamra, dans une intervention après avoir été désigné par ses pairs pour assurer la présidence de la 17^È Conférence qui se tient au Palais des Nations (ouest de la capitale algérienne).

«Je suis persuadé que la conférence d'Alger est une importante occasion qui va nous permettre, outre de faire le bilan concret des décisions et recommandations de cette conférence, de renforcer le contenu de cette réunion qui se tient sous le thème 'Solidarité pour une sécurité renforcée et la prospérité'», a assuré le ministre. M. Lamamra a rappelé que le Sommet d'Alger du Mouvement des pays non-alignés de 1973, a été «un tournant décisif dans les relations internationales» et qui a permis au pays du mouvement de «sortir de la logique de la défense» à la revendication d'un nouvel ordre économique international qui exprime la volonté de plus de la moitié des peuples du monde.

APS

Al-Maliki demande le soutien des pays non-alignés pour l'adhésion de la Palestine aux institutions internationales

Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Ryad al-Maliki, a appelé mercredi à Alger le Mouvement des non-Alignés (MNA) à soutenir la Palestine «dans ses démarches d'adhésion aux institutions et organisations internationales».

Lors d'une réunion du Comité ministériel pour l'Etat de Palestine organisée en marge de la 17^È Conférence du MNA, M. al-Maliki a appelé les états membres du mouvement à soutenir la Palestine dans ses démarches pour adhérer aux différentes organisations et institutions internationales, «en la faisant bénéficier de leurs expé-

riences en la matière». La Palestine a obtenu en novembre 2012 le statut d'Etat observateur à l'ONU, rappellent-on. Ce statut lui ouvre l'accès à diverses conventions et organisations internationales.

Le chef de la diplomatie palestinienne a également demandé au mouvement «d'accorder une importance particulière aux prisonniers administratifs qui se trouvent dans les geôles israéliennes et plaider leur cause devant les instances internationales». «Il y a plus de 200 prisonniers palestiniens qui ont entrepris une grève de la faim pour dénoncer

leur détention», a-t-il dit. Il a en outre dénoncé l'occupation israélienne d'Al Qods et mis en garde contre «les tentatives d'Israël d'accaparer la mosquée d'Al Aqsa (troisième lieu saint de l'islam) pour la convertir en un lieu de culte juif et d'en interdire l'accès aux musulmans». Outre la question d'Al Aqsa, le diplomate s'est alarmé de «l'ampleur des agressions menées par des groupes de colons extrémistes, bénéficiant de l'appui du gouvernement israélien, contre les Palestiniens». Il a appelé à «intégrer ces groupes dans la liste des organisations terroristes».

L'UA poursuit ses efforts dans le cadre du MNA pour le développement des pays du continent

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma a affirmé, mercredi devant les participants aux travaux de la 17^È Conférence des ministres des Affaires étrangères des pays non-alignés (MNA), que les efforts des pays du MNA se poursuivaient pour le développement du continent et afin de mettre fin aux conflits et assurer un monde meilleur aux générations monstres.

Mme Dlamini a indiqué, dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la Conférence, que les pays africains étaient conscients qu'en dépit des progrès enregistrés dans plusieurs domaines,



leur mission n'était pas encore terminée et «en tant que membre du mouvement, nous sommes tenus de poursuivre les efforts de développement et d'œuvrer au règlement des conflits», a-t-elle ajouté. La présidente de la commission de l'UA a souligné en outre que l'Afrique avait célébré cette année le cinquantième anniversaire de la création de l'organisation de l'unité africaine (OUA) qui a permis une «réévaluation de notre passé et une réflexion autour de notre avenir». Elle a dans ce sens réitéré la détermination des pays du continent à améliorer leur économie à travers l'exploitation des ressources naturelles, le renforcement du développement et la consécration de la démocratie.

17^È SESSION DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

Le vice-ministre saoudien des AE réaffirme le soutien de son pays au Mouvement des non-Alignés

Le vice-ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, Abdalaziz Ben Abdallah Ben Abdalaziz a réaffirmé, mercredi à Alger, le soutien de l'Arabie Saoudite au mouvement des non-Alignés (MNA) ainsi qu'à ses orientations. Dans une déclaration à l'APS, M. Ben Abdalaziz qui conduit la délégation saoudienne participant aux travaux de la 17^{ème} Conférence du Mouvement des non-Alignés, a indiqué que la participation de son pays traduisait son «soutien au MNA et à ses orientations dans l'intérêt de nos pays et peuples». Après avoir adressé ses remerciements à l'Algérie pour l'organisation de cette conférence, le responsable saoudien s'est dit confiant quant au succès des travaux de cette rencontre.



CONFLIT EN SYRIE Brahimi fait état d'un optimisme mesuré

Lakhdar Brahimi, l'émissaire démissionnaire des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, a fait état mercredi à Alger d'un optimisme mesuré concernant la résolution du conflit en Syrie, dans une déclaration à l'APS. «L'espoir existe toujours pour la résolution du conflit en Syrie, mais actuellement les perspectives ne sont pas encourageantes», a estimé M. Brahimi en marge de la 17^{ème} Conférence ministérielle des pays non-Alignés. La mission de Lakhdar Brahimi en tant qu'envoyé spécial des Nations unies et de la Ligue arabe, prendra fin le 31 mai. Par ailleurs, M. Brahimi a indiqué que la 17^{ème} conférence ministérielle des pays non-Alignés sous le thème «Solidarité pour une sécurité renforcée et la prospérité», qui se tient à Alger, «est très importante». «Le sommet d'Alger, tenu en 1973, a été un tournant décisif dans l'histoire du Mouvement des pays non-Alignés», a-t-il rappelé, soulignant que «ce sommet est le plus important depuis la création du mouvement à Belgrade en 1961».



ALGÉRIE - YEMEN Le ministre des AE yéménite entame demain une visite officielle en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères yéménite, Aboubakr Abdallah Qorbi, effectuera une visite officielle en Algérie les 30 et 31 mai, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

A cette occasion, M. Lamamra aura des entretiens avec son homologue yéménite sur «les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales en prévision de la tenue de la 11^{ème} Commission mixte algéro-yéménite prévue à la fin de l'année», indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les deux parties passeront en revue les derniers développements sur la scène arabe notamment la crise syrienne, la situation en Libye et la question palestinienne, précise le communiqué. La visite sera également l'occasion de «consacrer la concertation et la coordination entre les deux pays, notamment sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun».

L'ONU salue le rôle du Mouvement dans la prévention des conflits dans le monde

Le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a salué mercredi le rôle du Mouvement des non-Alignés (MNA) notamment dans la prévention des conflits et la réduction de la pauvreté dans le monde.



S'exprimant par vidéo-conférence lors de la 17^{ème} conférence des ministres des Affaires étrangères du MNA, ouverte mercredi matin au Palais des Nations à Alger, M. Ban a salué les efforts déployés par le Mouvement dans «la résolution des conflits et la réduction de la pauvreté dans le monde». Il a, en outre, souligné que le MNA «défend les valeurs universelles comme le respect des droits de

l'Homme et l'égalité pour tous les peuples et toutes les nations». Le Secrétaire général de l'ONU a aussi affirmé que le changement climatique «pose des dangers croissants pour le monde». Il a annoncé dans ce sens la tenue d'un Sommet sur le climat en septembre prochain à New York.

M. Ban, a par ailleurs, souligné que le MNA «poursuit ses efforts» pour faire face aux défis actuels. Les travaux

de la 17^{ème} conférence ministérielle du MNA se sont ouverts mercredi au Palais des Nations en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Les participants à cette conférence placée sous le thème «Solidarité renforcée pour la paix et la prospérité», passeront en revue, durant deux jours, plusieurs questions d'actualité comme le terrorisme et l'immigration clandestine.

NABIL AL ARABI (SG DE LA LIGUE ARABE) L'Algérie, un rôle pivot dans le règlement d'un bon nombre de conflits régionaux

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al Arabi, a affirmé mercredi que plusieurs questions posées sur la scène arabe seront débattues lors de la 17^{ème} session du Mouvement des non-alignés (MNA) qui se tient à Alger et, à leur tête la crise libyenne.

Dans une déclaration à la presse en marge de la 17^{ème} réunion tenue mardi à l'initiative du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, sur la crise libyenne et qui se poursuivra mercredi dans le but de définir un plan d'action dans la région pour une sortie de crise, M. al Arabi a indiqué que cette concertation sera sanctionnée par un communiqué officiel.

Mardi et sur initiative de l'Algérie, des concertations informelles ont regroupé le ministre libyen des Af-



faires étrangères, Mohamed Abdellaoui, et ses homologues des pays voisins à savoir l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, le Tchad, le Niger et le Soudan. D'autre part, le premier responsable de l'organisation panarabe a souligné les efforts de l'Algérie pour la tenue de cette session, rappelant la 4^{ème} confé-

rence au sommet qu'avait abrité l'Algérie en 1973. Celle-ci avait été «une étape importante dans le processus du mouvement», a-t-il dit. Il a ajouté que l'Algérie qui compte parmi les pays actifs au sein du MNA jouera, au regard de sa longue expérience en matière de questions politiques et diplomatiques, un «rôle pivot» dans le règlement d'un nombre de conflits régionaux.

M. Nabil al Arabi a estimé par ailleurs, que le Mouvement des non-alignés, considéré comme le plus grand rassemblement international après les Nations unies, ne devait pas rester en marge de ce qui se passe dans le monde, déclarant qu'il assumait une responsabilité historique pleine devant les pays en développement qui «fondent sur lui de grands espoirs».

Le ministre iranien des AE évoque des avancées dans les discussions sur le nucléaire

Des avancées ont été réalisées dans les discussions sur le dossier nucléaire iranien, a indiqué mercredi à Alger, le ministre iranien des Affaires étrangères Mohamed Javad Zarif.

«Nous avons réalisé des progrès, nous avons échangé des points de vue lors des très longues discussions que nous avons eues les deux derniers jours à Istanbul (Turquie) avec Mme Catherine Ashton (chef de la diplomatie européenne et représentante du groupe des 5+1), a déclaré M. Zarif à la presse en marge de la 17^{ème} Conférence ministérielle du Mouvement des non-alignés qui se tient à Alger.

Le chef de la diplomatie iranienne a affirmé qu'il s'agit d'une question de temps, mais aussi de volonté politique» qui doit être «exprimée pour parvenir à un accord».

«Je peux vous assurer que l'autre partie possède la volonté politique

pour parvenir à un accord», a-t-il ajouté. L'Iran et le groupe des 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne et Allemagne) ont signé à Genève un accord intérimaire de six mois, qui apportera des garanties sur le caractère pacifique du programme nucléaire iranien avec en contrepartie un allégement «limité» de sanctions qui frappent l'économie iranienne.

Cet accord provisoire prévoit que l'Iran cesse d'enrichir l'uranium au-dessus de 5% et d'installer de nouvelles centrifugeuses, en échange de la levée de certaines sanctions économiques pour lui permettre de rapatrier une petite partie de ses fonds bloqués sur des comptes à l'étranger, d'exporter pendant six mois de l'or, des produits chimiques et des pièces automobiles d'une valeur de 1,5 milliard de dollars. L'Iran exporte actuellement 2,5 mbj en 2011, un niveau inférieur de 60% à ce qu'il était avant l'embargo américain et européen imposé sur le brut iranien.

Le chef de la diplomatie iranienne Javad Zarif prend part à Alger à la 17^{ème} Conférence ministérielle du Mouvement des non-alignés dont les travaux se sont ouverts mercredi matin au Palais des Nations.

APS



645 000 élèves!

•53.622 candidats dans la wilaya d'Alger

Les épreuves de la première session de l'examen de fin de cycle primaire pour l'année scolaire (2013-2014) auquel prennent part plus de 645.000 élèves, ont débuté hier sur l'ensemble du territoire national.

Le coup d'envoi officiel de l'examen de fin du cycle primaire a été donné, à partir de Constantine, par la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

Au total, 645.965 candidats sont inscrits à l'examen, soit une augmentation de 24.077 élèves par rapport à l'année dernière

(621.888 élèves), selon l'Office national des examens et concours (ONEC). Les élèves seront évalués dans trois matières à savoir les langues arabe et française et les mathématiques. Accéderont à la première année de l'enseignement moyen, ceux qui obtiendront une moyenne égale ou supérieure à 5 sur 10. La moyenne est calculée sur la base de la moyenne annuelle de l'année scolaire ajoutée à la moyenne générale de l'examen divisée par deux. La session de rattrapage de l'examen de fin de cycle primaire, instaurée par arrêté ministériel du 6 mars 2005, vise à évaluer les premières étapes de la réforme du système éducatif,

notamment sur le plan pédagogique et le niveau des élèves dans les matières essentielles en fin de cycle primaire, soit les cinq premières années d'enseignement. L'examen n'a pas été décidé pour pénaliser les élèves ni les exclure, sachant que l'enseignement est obligatoire jusqu'à 16 ans. 312.124 filles (48,32 %) comptent parmi les candidats.

La session de rattrapage est prévue le 25 juin prochain. 3971 candidats issus des établissements scolaires privés, 216 personnes aux besoins spécifiques et 685 étrangers se présenteront à cet examen auquel 3300 centres ont été requis. Pour assurer le bon déroulement de l'examen, les instances concernées ont consacré les moyens matériels et humains nécessaires (plus de 81.000 surveillants, 15.000 correcteurs et 3350 observateurs). Les résultats de la première session de l'examen seront annoncés le 14 juin prochain et ceux de la session de rattrapage prévue le 25 juin seront connus le 7 juillet 2014. 76,07 % est le taux de réussite lors de la première session de l'examen de fin de cycle primaire de l'année dernière.

COUP D'ENVOI DE L'EXAMEN DE FIN DE CYCLE PRIMAIRE M^{me} Benghebrit à Constantine

Le coup d'envoi officiel des épreuves de la première session de l'examen de fin de cycle primaire pour l'année scolaire 2013-2014, a été donné hier matin au CEM Boughaba-Rokia de Constantine, par La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit.

• 78.000 élèves dans 11 wilayas du Sud

La ministre a souligné, à cette occasion, que tous les moyens ont été mobilisés par l'Etat pour la réussite de cet examen qui constitue «le premier grand test pour les écoliers dans leur vie scolaire».

Elle a appelé les parents d'élèves, les enseignants et tous les intervenants dans le monde scolaire à «encourager l'effort» de l'Etat «qui a organisé tous les examens scolaires en mettant en place d'importants moyens et en mobilisant plusieurs



autres secteurs».

«L'examen de fin de cycle primaire n'est pas moins important que les autres

rendez-vous qui jalonnent le cursus scolaire de nos enfants», a encore estimé M^{me} Benghebrit, prenant en

exemple le fait que comme pour le baccalauréat, des enveloppes scellées sont déchirées le matin des épreuves. Al l'échelle nationale, ce sont 645.965 candidats qui sont inscrits à l'examen, soit une augmentation de 24.077 élèves par rapport à l'année dernière (621.888 élèves), selon l'Office national des examens et concours (ONEC). Les élèves seront évalués dans trois matières, en l'occurrence les langues arabe et française et les mathématiques.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 38 000 policiers pour sécuriser les épreuves !

R.Rachedi

En prévision des examens de fin d'année scolaire, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), a mis en place un dispositif de sécurité spécial comportant la mobilisation de pas moins de 38 000 agents de police, tous grades confondu, à travers l'ensemble des centres d'exams, de collecte et de correction placés sous la juridiction de la Sécurité nationale afin d'assurer la sécurité des candidats et veiller au bon déroulement des épreuves du fin du cycle primaire, moyen (BEM) et secondaire (BAC). «Ce plan de prévention comprend 1948 centres d'exams, 09 centres de collecte, 53 centres de correction des épreuves du fin du cycle primaire qui ont eu lieu, 1925 centres d'exams, 8 centres de collecte, 57 centres de correction des exams du fin du cycle moyen (prévu entre le 1^{er} et 5 juin)

ainsi que 1533 centres d'exams, 8 centres de collecte et 57 centres de correction des épreuves du (BAC), relevant de la zone de compétence de la DGSN» a indiqué hier, M. Abdellah Saâdi, sous-directeur au maintien de l'ordre à la direction générale de la Sécurité nationale.

Intervenant lors du Forum de la Sécurité nationale, à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Chateauneuf, M. Saâdi a affirmé que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés par la DGSN afin d'assurer le bon déroulement des exams. Dans ce cadre et suite à une réunion avec la commission nationale chargée de l'organisation et de la sécurité des exams au sein du ministère de l'Education, le sous-directeur au maintien de l'ordre à la DGSN a fait savoir que des directives ont été données aux agents concernés par ce dispositif afin d'assurer notamment la fluidité de la circulation, interdire le stationnement anarchique à proximité des centres d'exams, ren-



forcer les points de contrôles (fixes et mobiles) et intensifier les patrouilles pédestres et mobiles dans les périphéries concernées.

PRÉVENIR TOUT DÉPASSEMENT POUR ASSURER L'ÉQUITÉ DANS LE DÉROULEMENT DES EXAMENS ET DANS LEURS RÉSULTATS

«Nul n'est au dessus de la loi»

La ministre de l'éducation nationale, M^{me} Nouria Benghebrit, a indiqué, hier à Constantine que le ministère de l'Education nationale s'est basé sur la prévention de tout dépassement pour assurer l'équité dans le déroulement des exams scolaires et dans leurs résultats. S'exprimant au

cours d'une conférence de presse, en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, la ministre a affirmé que «toutes les mesures préventives nécessaires ont été prévues pour éviter les dépassements enregistrés l'année dernière lors des exams du baccalauréat». «Nul n'est au dessus de

la loi», a souligné M^{me} Benghebrit, précisant que «toutes les informations utiles, les conseils et les mises en garde nécessaires ont été mentionnées sur les convocations pour le baccalauréat afin de permettre le déroulement serein de cette épreuve décisive».

GENDARMERIE NATIONALE

Tous les moyens mis en place pour sécuriser les examens de fin d'année scolaire 2014

Tous les moyens humains et matériels seront mis en place par la Gendarmerie nationale pour sécuriser les exams de fin d'année scolaire 2014, a indiqué hier le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. «Les unités de la Gendarmerie nationale mettront en place tout les moyens humains et matériels afin de garantir le bon déroulement de cet événement d'importance nationale au niveau des 48 wilayas du pays», précise la même source.

Cela se fera à travers le déploiement d'un «dispositif préventif et opérationnel spécial» pour la couverture sécuritaire des centres d'impression, centre d'examens regroupement pour le codage et les centres de correction, souligne le communiqué.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la sécurisation des différents exams de fin d'année scolaire (primaire, moyen et secondaire) et dans le cadre de l'assistance de la Gendar-

merie nationale au ministère de l'Education nationale, explique le corps de sécurité. Le commandement de la Gendarmerie nationale rappelle que les exams de fin d'année se dérouleront, pour le cycle primaire le 28 mai (session ordinaire) et le 25 juin (session de rattrapage), pour le brevet de l'enseignement moyen (du 9 au 11 juin) et pour le baccalauréat (du 1^{er} au 5 juillet). Il indique aussi que tous les moyens seront mis en place pour assurer des escortes, par les unités de la Gendarmerie nationale, des sujets et des feuilles d'examens vers tous les centres d'examen, en coordination avec les responsables du secteur de l'Education nationale. Il s'agit également de sécuriser les centres d'examen et leurs alentours ainsi que les sièges des directions de l'Education par les brigades de la Gendarmerie nationale. Il sera procédé aussi à l'escorte et la protection des sujets d'examen, à partir des directions de l'Education vers les centres

d'examen, et des feuilles d'examen pour la correction, à partir des centres d'examen vers les directions de l'Education et à partir des directions de l'Education vers les centres de correction. La Gendarmerie nationale procédera au renforcement du dispositif de la sécurité routière sur l'ensemble des routes nationales, chemins de wilaya et communales, surtout au niveau des pénétrantes vers les agglomérations avant et pendant le déroulement des exams. Il sera mis en place une organisation de service et des dispositifs fixes et mobiles des unités de la Gendarmerie nationale qui exécuteront un plan de barrage, des points de contrôle et des patrouilles dans les différentes circonscriptions de compétence de la Gendarmerie nationale pour assurer une meilleure couverture sécuritaire des lieux du déroulement de ces exams selon le nombre de centres d'examen dans toutes les wilayas du pays.

ACCESSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Les négociations progressent de manière «constructive»



Les négociations de l'Algérie pour accéder à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) progressent de manière «constructive sur le fond» et leur rythme «accélère», a estimé l'organisation dans son bulletin d'information.

«La 12^e réunion du groupe de travail a eu lieu le 31 mars dernier. Les négociations progressent de manière constructive sur le fond et leur rythme s'accélérera», a noté l'organisation dans ce bulletin publié sur son site Internet. L'organisation a rappelé que la série de réunions suivante sont prévues dans le courant de l'année, «sous réserve que les questions des membres ainsi que les réponses accompagnées des informations de l'Algérie soient communiquées à temps».

L'Algérie devait recevoir les observations et les questions des pays concernés par les négociations multilatérales en mai pour répondre avant fin juin afin de pouvoir entamer le 13^e round de négociations avant la fin de l'année en cours, avait indiqué le ministère du Commerce.

Une réunion multilatérale sur l'agriculture est envisagée dans le cadre de la nouvelle série de réunions, a ajouté l'organisation. Par ailleurs, lors du dernier round, les membres de l'OMC se sont félicités des progrès substantiels que l'Algérie a accomplis en modifiant son régime commercial et se sont déclarés très favorables à son accession rapide, avait indiqué l'organisation dans un rapport sur ce round.

«L'Algérie avait renouvelé son engagement de mettre son régime commercial en conformité avec les règles de l'OMC et avait présenté les récents changements législatifs contenus dans le plan d'action législatif révisé», note-t-elle. Les renseignements fournis par l'Algérie «relancent les négociations concernant son accession et constituent une base pour faire progresser le processus», avait déclaré le président du groupe de travail, Alberto D'Alotto.

Les commentaires des membres ont essentiellement porté sur les restrictions quantitatives à l'importation, y compris les interdictions, les restrictions à l'investissement, les subventions à l'exportation, l'application discriminatoire de taxes intérieures, le système d'enregistrement des indications géographiques, les politiques de prix, les droits de commercialisation et les politiques agricoles, selon l'OMC.

Parmi les autres questions à traiter figurent les politiques industrielles et les subventions, les obstacles techniques au commerce, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce et les mesures concernant les investissements liés au commerce.

L'Algérie était candidate dès 1987 au GATT, l'ancêtre de l'OMC. La première documentation sur son régime commercial avait été déposée en 1996 alors que la première réunion du groupe de travail chargé d'examiner sa candidature s'était tenue en 1998.

A ce jour, l'Algérie a mené 12 rounds de négociations multilatérales, durant lesquels elle a traité 1.933 questions liées essentiellement à son système économique.

ÉNERGIE

Le pétrole recule un peu à New York avant les stocks de pétrole américains

Les prix du pétrole coté à New York ont ouvert en légère baisse hier, dans un marché sur le qui-vive à la veille d'un rapport hebdomadaire sur les stocks de pétrole américains, sur fond de tensions persistantes en Ukraine et en Libye.

Vers 13h20 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet cédait 29 cents, à 103,82 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). «Le marché est sur ses gardes avant les chiffres hebdomadaires sur les réserves de brut» aux Etats-Unis pour la semaine achevée le 23 mai du département de l'Énergie américain (Doé), a relevé un analyste.

Ces données seront publiées aujourd'hui dans la matinée. Proches de niveaux record, ces stocks de pétrole avaient enregistré la semaine dernière une chute inattendue de 7,2 millions de



barils, un signe jugé de bon augure pour la demande du premier consommateur d'or noir au monde.

«Les tensions géopolitiques continuent à influencer le marché», a noté un autre analyste, citant la Libye, pays clef dans la production pétrolière en Afrique du Nord. Le blocage des termi-

naux pétroliers depuis l'été dernier a provoqué la chute de la production à moins de 200.000 barils par jour contre près de 1,5 million de barils par jour auparavant.

Les opérateurs surveillaient aussi les tensions en Ukraine, qui restaient vives.

ENTREPRISE

L'AILC lancera ses services pour l'entreposage de marchandises dès juin

L'Algérienne intermodale logistique centre (AILC) lancera ses services pour l'entreposage des marchandises, à compter de juin, a-t-on appris hier auprès de cette entreprise.

Filiale de l'entreprise portuaire d'Alger EPAL, créée en association avec la Société de transport intermodal de marchandises (STIM), l'AILC proposera ses services pour l'entreposage des conteneurs pour tous moyens, ainsi que le développement de la logistique et le service rendu aux opérateurs économiques transitant par le port d'Alger.

Disposant d'une surface de 56000 m² couverte et 9 hectares de terre-plein dont 13.000 m² bitumé, l'AILC offre ses services aux agents maritimes, consignataires de navires et importateurs de marchandises de toutes nationalités. L'entreprise propose la

réception, le magasinage et la livraison de conteneurs, véhicules et marchandises de toute nature en mode libre et sous douanes ainsi que l'emportage et le déportage, le groupage et le dégroupage, la manutention, le relevage et le transfert de marchandises. L'AILC assure également le transport de conteneurs, en gins sur toutes destinations par tous moyens, ainsi que le développement de la logistique et le service rendu aux opérateurs économiques transitant par le port d'Alger. La création de cette entreprise avait été annoncée récemment par Abdelaziz Guerrah, P-DG du premier port du pays, une initiative qui, selon lui contribuera au développement de l'activité de transport de bout en bout

jusqu'à destination du client. «Nous sommes en train de créer une nouvelle filiale avec la Société de transport intermodal de marchandises (STIM) pour réaliser une base logistique de neuf hectares partiellement couverte à Rouiba et absorber une partie du trafic transité par le port d'Alger», avait-il précisé dans une déclaration à l'APS. L'AILC est ainsi détenue à 64% par l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) et à 36% par la STIM, filiale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). L'entreprise est chargée du stockage temporaire de marchandises, tout en développant l'activité du transport dit «bout en bout», assurant le transport du port jusqu'à destination du client, en utilisant les réseaux ferroviaire et routier, avait expliqué M. Guerrah.

Cette démarche ouvre la voie au déploiement de nouvelles prestations sur la base des retombées de ce projet, estimait le même responsable. Avec la prise en charge d'une partie de ce trafic, assuré actuellement par des opérateurs privés, l'EPAL va récupérer une nouvelle part de marché et développer de nouvelles prestations.

Ainsi, si un client de Tamanrasset déposera son dossier auprès de l'AILC, cette dernière effectuera l'ensemble des formalités notamment de dédouanement, de transit, d'entreposage au niveau de cette base logistique et de transport des marchandises, a-t-il dit.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Hausse de 94% en avril 2014

Les exportations algériennes hors hydrocarbures (EHH) ont atteint 328 millions de dollars (usd) durant le mois d'avril dernier, en hausse de 9,4% par rapport au même mois en 2013, indique-t-on auprès des Douanes.

Constituées essentiellement de dérivés du pétrole, ces EHH ont atteint 328 millions de dollars en avril 2014 contre 169 millions usd le même mois de l'année dernière (+9,4%), selon les chiffres provisoires du Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnis).

En dépit de cette «amélioration», les exportations hors hydrocarbures n'ont représenté que 5,35% du volume global des ventes de l'Algérie à l'étranger, qui restent dominées par les hydrocarbures avec un taux de 94,22% en avril dernier.

Les principaux produits exportés sont constitués essentiellement de dérivés d'hydrocarbures et de produits agroalimentaires. Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués essentiellement par les «demi-pro-

ducts» qui ont représenté une part de 4,78% du volume global des exportations soit l'équivalent de 271 millions usd, suivi par les biens alimentaires avec 45 millions usd, les produits bruts 10 millions usd, et les biens d'équipement industriels et les biens de consommation non alimentaire avec un (1) million usd pour chaque groupe de produit.

Pour les principaux produits exportés de dérivés du pétrole, il s'agit notamment des huiles et produits provenant de la distillation des goudrons, qui ont enregistré une hausse de 64,15% pour atteindre 136,74 millions usd, les ammoniacs anhydres (72 millions usd) et les engrangements minéraux ou chimiques azotes avec près de 43 millions usd.

Les exportations de phosphate de calcium ont atteint, en avril dernier, près de 9 millions usd, de l'hydrogène et gaz rares (8,22 millions usd) et les accols acycliques (2,12%). Pour les produits agroalimentaires exportés, le Cnis a cité notamment les dattes dont les exportations ont augmenté de plus

de 42% totalisant (4,3 millions usd) et les sucre de canne ou de betterave pour une valeur de 26,42 millions usd en hausse de près de 5% en avril dernier et par rapport au même mois en 2013.

L'Algérie, n'étant pas un pays producteur de sucre (canne ou betterave), la matière première est totalement importée par des opérateurs privés qui la conditionnent et la réexpédie sur les marchés extérieurs, notamment en Grande-Bretagne. En avril dernier, les exportations de l'Algérie ont totalisé 5,67 milliards usd enregistrant une légère hausse de 0,82% quant aux importations, elles ont atteint 4,71 milliards de dollars en baisse de 13,15%. Ces résultats se sont soldés par un excédent de la balance commerciale de 961 millions usd, en hausse de 378%.

En 2013, les EHH étaient estimées à 2,16 milliards usd, en hausse de 5% par rapport à 2012. Elles ont représenté 3,28% du volume global des ventes de l'Algérie à l'étranger.

APS

COMMERCE INFORMEL

Bab El Oued, marché "T'nache", Ferhat Boussad, terrains de préférence du commerce informel à Alger

C'est pratiquement devenu un sport national: le commerce informel ou ce que les sociologues désignent comme le sous-emploi, fait rage dans les grandes villes du pays, alors qu'à Alger, le phénomène est si bien encré que l'on a fini par faire partie du "décorum" des marchés populaires. Au populaire marché "T'nache", entre Belouizdad et la place du 1^{er} Mai, des étals de fortune sont dorénavant installés par des revendeurs occasionnels de fruits et légumes, en particulier.

"Avant, ce marché a été baptisé marché T'nache (douze en arabe) car il fermait à midi tapantes. Aujourd'hui, hélas, il est envahi par le commerce informel à longueur de journée", se désole Mustapha, un natif du quartier, qui se plaît le vendredi à venir y flâner à la recherche de quelques bonnes pièces de daurade ou de denti.

Ce marché ne fait pas une exception dans une capitale envahie par le commerce informel, en particulier au niveau des grands marchés de fruits et légumes de la capitale, aussi bien à Bab El Oued, à Ferhat Boussad, à El Harrach, Bachdjarah, El Biar ou les marchés couverts du plateau de Mustapha, dont celui de Ali Mellah.

"Tous les marchés sont squatteés par les revendeurs occasionnels, des marchands ambulants de fruits, de légumes, d'agrumes, de poissons et souvent des articles de pacotille de Chine. Et, par la force des choses, ils se sont arrogés le droit de squatter et même sous-louer les murs des ruelles de ces marchés", affirme un habitant de Bab El Oued.

Le marché couvert de Bab El Oued, qui attire chaque jour des milliers de clients et de badeaux est "pratiquement asphyxié" par ces revendeurs informels. Ils ont depuis longtemps fermé les rues qui y mènent, pour étaler leurs marchandises souvent à même le sol", ajoute cet habitant de Bab El Oued, emporté par des "souvenirs des belles salles de cinéma du quartier, et de la belle ambiance qui régnait ici dans les années 1970". Cette situation est pratiquement la même dans l'ensemble des marchés couverts de la capitale, qui y drainent un commerce informel qui fait feu de tout bois, au point de "gêner la circulation automobile et souvent les évacuations d'urgence de la protection civile", affirme Abbes, un natif de Notre Dame d'Afrique, sur les hauteurs de Bab El Oued.

**Jeunes vs chômage**

A la direction du commerce de la wilaya d'Alger, pourtant, aucune explication au phénomène n'a pu être glanée auprès des responsables. "Nous ne sommes pas habilités à vous donner la moindre information sur ce sujet", a indiqué le directeur de wilaya du commerce, qui a cependant précisé que "nous sommes disposés à vous donner ce que vous voulez, mais pas sur le commerce informel".

La propagation du commerce informel, ou ce que l'on appelle le sous-emploi, "une situation sociale précaire avec des revenus aléatoires, dans la capitale est une réponse concrète au chômage des jeunes surtout", explique Hamid K.

La propagation du commerce informel, ou ce que l'on appelle le sous-emploi, "une situation sociale précaire avec des revenus aléatoires, dans la capitale est une réponse concrète au chômage des jeunes surtout", explique Hamid K. sociologue de la ville.

"L'explosion démographique dans la capitale, le rétrécissement des opportunités d'emploi dans le secteur privé, le

tour de vis dans les entreprises et les conditions draconiennes de recrutement dans la fonction publique font que les jeunes qui arrivent sur le marché du travail n'ont que le commerce informel pour vivre", explique-t-il.

C'est au mois d'août 2012 que la première grande campagne d'éradication

nouveaux marchés de proximité, selon les données du ministère du Commerce.

A Alger, près de 119 marchés informels ont été éliminés, et il en restait encore 52 autres à fin 2013 à éradiquer. La direction du commerce de la wilaya d'Alger n'a pas également communiqué sur le bilan de cette opération. Pour autant, les trottoirs et ruelles des marchés couverts des quartiers d'Alger sont toujours occupés par les revendeurs occasionnels. Pis, certains quartiers du grand Alger sont devenus des marchés à ciel ouvert, drainant des centaines d'occasionnels du commerce de proximité.

"Les opérations coups-de-poing organisées de temps en temps ne sont pas efficaces, car tant que des solutions concrètes ne sont pas mises en place pour mieux gérer le chômage des jeunes, et surtout mieux encadrer le sous-emploi dans les grandes villes du pays, le commerce informel ne fera que prospérer", explique encore Hamid K.

Un constat amer à Alger: les 30 marchés de proximité qui devaient être réalisés durant le 1^{er} semestre 2013, dont celui de Boumati, ne sont toujours pas livrés une année après pour lutter contre la prolifération des marchés informels. En 2013, l'ex-ministre du commerce Mustapha Benbada avait indiqué que l'Etat avait consacré 10 milliards de DA pour la réalisation de marchés et d'espaces commerciaux légaux et adaptés. La dernière réunion gouvernemental-walis de mai 2013 avait également consacré de larges débats à ce phénomène.

TIZI-OUZOU**Lancement, fin juillet, des travaux de réalisation du Centre hospitalo-universitaire de 500 lits**

Les travaux de réalisation du nouveau Centre hospitalo-universitaire de 500 lits à Tizi-Ouzou, confiés à une entreprise Sud-coréenne, seront lancés fin juillet prochain, a-t-on appris hier du Directeur général de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (Ares). "Maintenant que toutes les contraintes ont été aplanies, notamment celles inhérentes au foncier, il ne reste à l'entreprise détentrice du marché (Daewoo Construction) qu'à s'installer sur le site et prendre les dispositions requises par l'entame des travaux (du projet), à l'échéance désignée", a indiqué à l'APS.

Lazher Bounafâa, en marge d'une séance de présentation des variantes d'étude du projet par cette société présidée par le wali, Abdekader Bouazghui. "Sur les 5 nouveaux CHU confiés en réalisation au niveau national, celui de Tizi-Ouzou sera le premier à voir ses travaux démarrer à la date signalée", a-t-il fait observer.

S'adressant aux représentants de l'entreprise réalisatrice, M. Bounafâa a souligné l'impératif de la prise en compte, dans le but d'assurer la fonctionnalité de ce projet médical d'envergure, les suggestions et doléances des différents intervenants sur le site d'accueil du projet". Durant cette séance de travail, à laquelle ont pris part les directeurs exécutifs de wilaya, le wali, qui a mis en avant la rareté du foncier caractérisant la région, a expressément recommandé au concepteur de ce projet de "veiller à une utilisation rationnelle et optimale de l'assiette qui a été destinée à ce CHU, en gérant sur le même site deux autres projets concernant une clinique du rein et un complexe mère-enfant, afin d'en faire un projet médical intégré et adapté au futur pôle urbain", projeté à Oued Falli, à l'ouest de la ville de Tizi-Ouzou.

Pour une occupation de l'espace formé par le site et son environnement, le DSP a suggéré d'entrevoir la possibilité de réaliser une "jonction" entre le site du CHU et le parking du stade de 50.000 places, en construction à moins d'un kilomètre de ce lieu, en vue, a-t-il dit, de "l'utilisation de ce parking les jours de semaine". A l'issue de cette séance de travail, la délégation sud-coréenne, accompagnée par le DG de l'Ares et du wali, s'est rendue à Oued Falli, pour prendre possession du site d'accueil de ce projet structurant, en vue d'y installer la base de vie de l'entreprise réalisatrice. Ce projet de CHU, faisant partie d'un lot de 9 autres initiés par le ministère de tutelle au titre d'un programme national, est prévu pour la réalisation, dans un délai contractuel de 48 mois, sur un terrain de 18 ha situé dans le périmètre du nouveau pôle urbain de Oued Falli, selon le DSP qui a fait cas de l'indemnisation de cette assiette foncière, pour expropriation à des fins d'utilité publique pour un montant de 1,67 milliard DA.

ARTISANAT**Fatma Ammiche, une potière nonagénaire qui défie le poids des ans**

A 90 ans, Fatma Ammiche, habitant à Hammam Melouane, a mis à profit son temps pour faire de l'argile. Manie toujours, et non sans une touche de perfection, l'art de fabriquer des objets d'artisanat traditionnel en argile, très prisés par les touristes qui visitent cette paisible vallée.

Cette artiste, affectueusement appelée Khaliti Khoukha, a aménagé un petit espace dans sa modeste demeure faisant partie d'un ex-camp de regroupement colonial, au chef-lieu de la commune, où sont amassés les «ingrédients» nécessaires, sacs d'argile verte, argile cuite et moulue, servant de «ciment» pour ses objets d'art, cendre et bois secs.

C'est dans ce décor des plus sobres qu'elle exerce ce petit métier depuis, dit-elle, plus de 70 ans. Vivant seule, elle ne trouve compagnie qu'en passant la majorité de son temps à «fructifier» l'argile, comme elle insiste à le souligner. «En fabriquant ces ustensiles, je me sens réellement utile pour la société. Cette terre verte mérite bien d'être transformée dans des objets nécessaires pour les ménages», lance, sur un ton d'assurance, cette nonagénaire, très respectée par ses voisins immédiats et les touristes qui se rendent régulièrement en cette localité, en quête de fraîcheur et de quiétude.

Évoquant son attachement à son métier, Khaliti Khoukha va jusqu'à le qualifier de «raison d'existence». «Même lorsque je me sens fatiguée, je ne peux m'en passer. Je suis convaincue que si j'arrête le travail, je passerai dans l'autre monde», avoue-t-elle.

Le temps n'est pas parvenu à apposer son œuvre «destructrice» sur la sagacité de cette femme qui a bravé vents et marées pour démeurer ainsi, l'une des icônes de Hammam Melouane. «Le travail d'argile nécessite, certes, beaucoup d'efforts physiques, mais ma force réside justement dans ma résistance. En maniant l'argile, je me sens éprouvée et toute proche de ma première

nature. Ne sommes-nous pas créés à partir de cette terre?», lance-t-elle. L'argile signifie, également, pour cette nonagénaire, un «trésor», qu'elle a fini par adopter et «apprivoiser» tout au long de sa vie. «J'ai commencé à me familiariser avec l'argile dans les champs sur les hauteurs de Mektâ Lazreg, lorsque je paissais un troupeau de chèvres en compagnie d'autres fillettes, aujourd'hui toutes disparues de ce monde. Alors que les autres fillettes jouaient et erraient entre les arbres, moi, j'enlevais de l'argile verte et je fabriquais de petits objets», se rappelle-t-elle.

Un gagne-pain assorti d'un capital de sympathie

Khaliti Fatma parvient à pallier les besoins de sa vie quotidienne à travers la vente des objets artisanaux qu'elle fabrique, l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) de 3.000 DA qu'elle perçoit mensuel-

lement n'étant pas à même de lui assurer une vie décente. Ce métier lui a fait, aussi, gagner le respect et la sympathie des autres. «Il y a des touristes qui me rendent visite rien que pour m'offrir des cadeaux ou des sommes d'argent. C'est ce que j'ai gagné de plus cher dans ce métier», se réjouit-elle.

Aujourd'hui, cette artisanne achète tous les éléments nécessaires pour son métier (argile, bois, argile cuite et moulue et cendre), car elle est incapable de se débrouiller seule. «Je fais presque de la sous-traitance», dit-elle. Mais, en dépit de cela, Khaliti Fatma compte encore poursuivre son travail.

«Je compte encore rester fidèle à la terre, jusqu'à ce que je sois mise dedans, c'est-à-dire jusqu'à mon dernier souffle», a ajouté, déterminée, cette femme, une des témoins de l'histoire contemporaine de la région, qui garde sa mémoire intacte. Sa touche artistique aussi.

TIZI-OUZOU / AGHRIBS

EXPLOSION D'UNE BOMBE ARTISANALE HIER À LA MI-JOURNÉE

Un jeune citoyen grièvement blessé

K.N.A

Un villageois âgé de 26 ans, B. Ahmed a été grièvement blessé dans l'explosion d'une bombe artisanale près de son village Imekhlaf dans la commune d'Aghrib, située à une quarantaine de kilomètres au nord-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. La déflagration de l'engin posé vraisemblablement au passage des troupes de l'ANP a soufflé la jambe de la victime, berger de métier, qui passait par ce chemin avec son bétail. Transféré dans l'immédiat aux urgences de l'hôpital d'Azazga, le jeune a été soigné par le personnel qui affirmait que ses jours n'étaient pas en danger.

GHARDAÏA

Incendie d'un camion de carburant à Berriane

Un camion citerne rempli d'essence «super», en stationnement devant le domicile familial du chauffeur, au quartier «Djemal» à Berriane (45 km de Ghardaïa), a été la proie, hier à l'aube, d'un incendie d'origine indéterminée, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. Il a fallu 90 minutes pour venir à bout des flammes qui ont ravagé l'ensemble de la cabine du camion-citerne, a précisé la Protection civile. «Le pire a été évité», raconte un quinquagénaire habitant le quartier, soulignant que «l'intervention rapide et le professionnalisme des services de la Protection civile ont permis d'éviter l'explosion et de maîtriser de justesse la propagation des flammes».

«Si le chargement de cette citerne avait explosé, tout le quartier de Berriane aurait été détruit, avec un grand nombre de victimes», a-t-il ajouté. «On a eu de la chance, lorsque l'incident s'est déclaré dans la cabine du camion-citerne, personne ne se trouvait sur les lieux, c'est un citoyen de passage qui a alerté la Protection civile», a affirmé, de son côté, un jeune.

Les services de la Protection civile rappellent les mesures de sécurité à prendre pour les camions-citernes transportant du carburant et invitent leurs chauffeurs à s'éloigner des centres urbains pour le stationnement. Une enquête a été ouverte par la Police scientifique

TLEMCEN

Un mort et 12 blessés suite à l'effondrement d'une dalle en béton de la nouvelle gare routière d'Abou Techfine

Une personne a trouvé la mort et 12 autres ont été blessées, hier, suite à l'effondrement de la dalle en béton du premier niveau de la nouvelle gare routière d'Abou Techfine (Tlemcen) en cours de construction, a-t-on appris des services de la Protection civile. Les victimes ont été surprises sur le lieu de leur travail par l'effondrement de cette dalle d'une superficie de 300 mètres carrés. Le drame s'est produit aux environs de 13 heures, précise-t-on de même source.

Aucune raison expliquant cet accident n'a été avancée par les services de la protection civile qui précisent que les travaux de déblayage et de recherche d'éventuelles autres victimes se poursuivent toujours.

ILS SEQUESTRAIENT ET AGRESSAIENT SEXUELLEMENT LEURS VICTIMES

3 gangs démantelés à Tizi-Ouzou

K.N.A

Plusieurs gangs qui s'attaquaient aux jeunes filles viennent d'être démantelés par les forces de police de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ces dernières ont en effet arrêté l'auteur d'un kidnapping suivi d'agression sexuelle et séquestration d'une jeune fille.

L'enquête qui a permis l'arrestation a également mené à l'inculpation de ses deux complices. Selon le rapport émanant de la cellule de communication de la police, l'intervention des éléments de la police a fait suite à une plainte déposée par la victime, jeune fille demeurant dans la commune de Maâtkas.

Présentés au parquet, les trois mis en cause ont été déférés devant le juge de la deuxième chambre qui a mis l'auteur principal en détention préventive alors que ses deux complices ont été mis sous contrôle judiciaire. La justice leur reproche des faits relatifs à l'association de malfaiteurs en vue de la commission d'un délit, enlèvement avec violence et



attentat à la pudeur. De l'autre côté de la wilaya, à Ouaguenoun, les forces de police de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, ont procédé à l'arrestation de l'auteur principal ainsi que le deuxième individu qui a pris part dans l'enlèvement d'une jeune fille âgée de 19 ans habitant la commune d'Aït Aïssa Mimoun.

La victime a, selon ses affirmations, été enlevée, séquestrée et agressée par l'auteur qu'elle connaît avant les faits et qui habite la même région. L'auteur aurait agi par jalouse suite à sa de-

mande en mariage par un autre préteur, poursuit-elle dans son témoignage.

Présentés au parquet de Tizi-Ouzou, l'auteur principal a été mis en détention préventive et son acolyte placé sous contrôle judiciaire pour les faits d'association de malfaiteurs, enlèvement et coups et blessures volontaires.

La semaine dernière, les forces de police judiciaire de Tizi-Ouzou ont arrêté une femme qui a transformé son appartement sis à la nouvelle ville, en maison close.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ :

67 cas de méningites enregistrés depuis janvier

Il ne s'agit pas d'épidémie, selon la directrice de la Santé

Mouad B.

Sooixante-sept cas de méningite, en majorité d'origine virale, ont été enregistrés depuis janvier dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris hier auprès de la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH).

Ces cas, 15 d'origine bactérienne et 52 d'origine virale, ont été recensés dans différentes communes de la wilaya dont celle de Ras El Oued, 37 kilomètre du chef-lieu de la wilaya, où le nombre de cas recensés est de 33 (8 bactériennes et 25 à L-Clair), a indiqué la même source, précisant que les personnes atteintes ont été hospitalisées et placées sous surveil-

lance médicale dans des établissements hospitaliers.

«Pour le moment, il ne s'agit pas d'épidémie», a assuré Mme Benmir Dalila, directrice de la santé de la wilaya, signalant qu'un traitement préventif a été dispensé au profit de l'entourage des malades en vue d'éviter toute contagion et des enquêtes d'épidémiologiques en eu lieu devant chaque cas déclaré.

La situation n'est pas jugée épidémique, selon les spécialistes du ministère de la Santé. Ils préciseront aussi que cette période est propice à la propagation de ce genre d'infections. Durant la même période, l'année passée, la wilaya a enregistré 68 cas.

M'SILA

Un enfant meurt électrocuté à Slim

Les habitants de la localité de Slim, 128 kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de M'sila sont sous le choc depuis l'annonce du drame survenu dans cette commune et ayant occasionné la perte cruelle d'un enfant de 12 ans.

En effet, l'enfant, Youcef M. qui jouait avec des bambins de son âge, a

trouvé la mort frappé par une décharge électrique. L'innocent enfant jouait avec un groupe de son âge devant un champ de fruits situé au niveau de la commune, quand soudain, il fut éjecté par une décharge électrique. Une électrocution due à des câbles électriques branchés au grillage du champ que le

propriétaire utilisait pour garder ses récoltes de toutes intrusions. L'enfant est mort sur place. Le corps de la victime a été transporté à la morgue de l'hôpital d'Aïn Melh et une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes du drame.

M.B.

SELON LA PROTECTION CIVILE

10 morts et sept blessés en une journée

Dix (10) personnes sont décédées et sept autres ont été blessées, dans des accidents de la circulation survenus sur les routes mardi selon le bilan de la Protection civile arrêté hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec cinq (05) personnes décédées carbonisées et 02 autre blessées, précise t-on de même source.

Cet accident est survenu suite à une collision entre un camion et un véhicule léger suivi d'un incendie sur la RN 46 au lieu dit Oued Chaïa dans la commune de Bensrour, souligne le communiqué. Les éléments de la Protection civile ont, par ailleurs, effectué plusieurs opérations d'épuisement d'eaux suite aux intempéries enregistrées à l'est



du pays et ayant causé l'infiltration des eaux à l'intérieur de plusieurs habitations et édifices publics notamment dans les wilayas de M'sila et Tébessa.

En outre, les secours de la Protection civile de la wilaya de Médéa, sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré, suite à une explosion de gaz de ville, à l'intérieur d'une cuisine à l'hôpital de la commune de Béni Slimane. L'intervention des secours a permis de circonscrire l'incendie, qui a causé des brûlures à une personne traitée sur place, et d'éviter sa propagation vers les autres compartiments de l'hôpital.

APS

AZZEDINE MIHOUBI À PARTIR DE ANNABA

La sécurité linguistique et l'avenir de la langue arabe tributaires de la production de savoir

«La sécurité linguistique et l'avenir de la langue arabe sont tributaires des capacités créatives et du potentiel de production de savoir dans les sociétés arabes, a soutenu mardi à Annaba le président du Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), Azzedine Mihoubi.

Au cours d'une conférence animée au pôle universitaire de Sidi Aouchour, sur une initiative de la faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'université Badji-Mokhtar, M. Mihoubi a relevé que les sociétés qui promeuvent le savoir et les investissements générateurs de richesses sont les «plus aptes à diffuser leur langue et à en assurer l'évolution».

Face aux défis de l'ère de la numérisation et du «déluge informationnel», les langues, y compris celles qui sont les plus présentes dans le monde actuel



«trouvent des difficultés à suivre ce rythme effréné», d'où «l'apparition d'un nouveau mode de communication chiffré», a souligné le président du CSLA, considérant que cette dynamique cognitive a imposé à chaque so-

cieté de «chercher à sécuriser son capital linguistique et à l'enrichir».

M. Mihoubi a relevé à ce propos que la langue française est de moins en moins présente en matière de production de savoir, quasi monopolisée par l'anglais, tandis que le chinois, l'allemand et le russe se font de plus en plus présents sur la scène internationale.

Le vocabulaire de la langue arabe est riche de plus de 12 millions de mots dont seule une très infime partie est aujourd'hui utilisée, a encore indiqué le conférencier, estimant que la préservation de la langue arabe, qui reste «l'une des langues les plus parlées dans le monde» est une «question souveraine attachée à l'identité de la société».

Outil majeur de communication sociale, la langue a «besoin de se diversifier et de produire du savoir pour assurer sa vitalité», a également indiqué M. Mihoubi au terme de sa conférence à laquelle ont assisté des enseignants, des cadres universitaires et des étudiants.

CARAVANE SANITAIRE À MÉDÉA

90 000 résidents des zones enclavées vont bénéficier de prestations médicales

Quelque 90 000 résidents des zones éparses de la wilaya de Médéa vont bénéficier à titre gracieux de prestations médicales dans le cadre de la caravane sanitaire de la Protection civile, qui entamera, aujourd'hui, son périple à travers plus d'une cinquantaine de communes, a-t-on appris hier auprès des responsables de cette structure.

S'inscrivant dans une démarche solidaire envers les catégories les plus défavorisées de la population, cette caravane sanitaire va sillonna, durant un mois, l'ensemble des zones rurales de la wilaya en vue de prodiguer différentes prestations médicales au profit des habitants qui n'ont pas pu avoir accès à une prise en charge médicale appropriée, a indiqué la même source. Quelque 312 villages et hameaux enclavés, ventilés sur 58 communes, seront visités à la faveur de cette opération qui a nécessité la mobilisation, a-t-on souligné, d'une équipe médicale composée de médecins généralistes, d'infirmiers, d'accompagnateurs psychologiques et d'assis-

tantes sociales, relevant des services de santé de la protection civile.

Des véhicules médicalisés et d'évacuation sanitaire, réquisitionnés pour cette opération, vont assurer le transfert des patients dont l'état nécessite une prise en charge au sein d'une structure sanitaire spécialisée, a-t-on signalé de même source.

Le passage de cette caravane sanitaire sera mis à profit pour sensibiliser les populations des zones visitées sur différentes pathologies, notamment les maladies les plus répandues, en milieu rural et, particulièrement pendant la période estivale.

Une campagne de prévention sera animée par l'équipe médicale, lors de chaque halte, pour informer les habitants sur les règles et les consignes à suivre afin d'éviter toute complication sanitaire susceptible de mettre leur vie en danger ou celle des proches, a-t-on fait observer.

TISSEMSILT

Favoriser le travail de proximité en matière de sensibilisation des enfants

Les participants à une journée d'étude sur «L'enfance: réalité et perspectives», mardi à Tissemsilt, ont appelé à favoriser le travail de proximité en matière de sensibilisation des enfants. Dans ce cadre, l'instructeur et directeur de l'académie «Leaders» de développement humain d'Alger, le Dr Abdallah Daheche, a exhorté les puericulteurs et les parents à captiver l'intérêt de l'enfant à travers des orientations et des conseils pour le sensibiliser sur les questions d'environnement et de morale. Il a cité, dans ce sens, des

exemples réussis conduisant à l'adhésion des jeunes à la guerre de libération nationale, affirmant que cette méthode assure une éducation saine de l'enfant. Un médecin généraliste de l'établissement public hospitalier (EHP) de Tissemsilt, M. Mohamed Haouch a insisté sur de l'éducation sanitaire de l'enfant.

Un psychologue et enseignant du centre universitaire de Tissemsilt, M. Chaabane Brahim a traité du rôle de la famille dans la vie de l'enfant pour l'armer de valeurs et forger sa personnalité. Organisée à l'initiative de l'institut

national spécialisé en formation professionnelle «Tadjeddine Abdellah» du chef-lieu de wilaya dans le cadre de la Journée mondiale de l'enfance célébrée le 1^{er} juin de chaque année, cette rencontre a regroupé des éducatrices de crèches, de classes préparatoires et des stagiaires en puériculture.

Des activités sont programmées par cet institut dont des expositions des établissements d'enfants handicapés, de même que des spectacles de théâtre et de défilé de mode.

OUARGLA

Remise de 25 titres de concession à des investisseurs

Vingt-cinq (25) titres de concession établis par le comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régularisation foncière (Capliref) de Ouargla ont été remis hier à des investisseurs.

La concrétisation des investissements, dont les promoteurs ont bénéficié de titres de concession, s'effectuera sur une surface globale de 23,7 hectares répartie à travers différentes communes de la wilaya, pour un cout de 205 millions de DA, a précisé le directeur local du secteur, M. Abdelaziz Harrouz.

Ces projets, versés dans différentes créneaux économiques, notamment la production de matériaux de construction, l'industrie alimentaire, le tourisme, la santé, les services, le commerce, le bâtiment et les travaux publics, généreront à leur concrétisation quelque 843 emplois, a-t-il ajouté. Le Capliref de Ouargla a enregistré, depuis sa créa-

tion en 2011, un total de 760 projets approuvés, dont 528 localisés, et de 223 actes de concession attribués, ainsi que 58 permis de construire délivrés aux investisseurs, selon le même responsable. En marge de la cérémonie de remise des titres de concession, qui s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya et d'élus locaux, le wali a mis l'accent sur la nécessité de la mise à niveau du service public et l'amélioration des prestations administratives, afin d'assurer l'encouragement de l'investissement dans la wilaya. La wilaya de Ouargla, qui adopte l'investissement comme un grand challenge et ambitionne de réaliser un millier de projets dans le cadre du capliref, dispose d'une dizaine de zones d'activités pour accueillir ces investissements dans divers domaines, notamment dans l'agroalimentaire, l'industrie, les activités de transformation et les services, ont souligné les services de la wilaya.

BLIDA

Un dispositif organisationnel bien rodé au lancement des examens de fin de cycle primaire dans les wilayas du centre

Un dispositif organisationnel bien rodé a caractérisé le lancement, hier matin, des épreuves de la première session des examens de fin de cycle primaire pour l'année 2014-2015, dans les wilayas du centre du pays.

L'ouverture des épreuves par les autorités locales des wilayas concernées a été marquée par la distribution de bonbons aux candidats, qui ont beaucoup apprécié ce geste. A Blida, plus de 20.000 élèves repartis sur 102 centres d'examens ont entamé les épreuves, sous l'œil bienveillant de 3500 encadreurs, et 102 observateurs, alors que des centres de restauration ont été mis à la disposition des candidats. Près de 11.598 candidats, repartis sur 46 centres, se sont présentés à cet examen à Tipasa, avec une hausse estimée à 664 élèves comparativement à l'année dernière. Un dispositif de sécurité spécial, composé d'éléments de la police et de la gendarmerie nationale, a été mobilisé pour assurer le bon déroulement de l'examen, particulièrement à Blida où 140 agents de la police repartis sur 70 centres d'examen veillent au grain, aux côtés d'équipes de surveillance, qui font des rondes régulières autour du périmètre des établissements d'examen.

En outre, la totalité des directions éducatives des wilayas du centre ont affirmé avoir réuni tous les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer les meilleures conditions possibles aux candidats, à cette première session de fin de cycle primaire, signalé t-on.

• Des campagnes d'information pour préparer la rentrée professionnelle

Des campagnes d'information ont été lancées, dernièrement, par la direction de l'Enseignement et de la formation professionnels de Blida, en guise de préparatifs pour la rentrée de la session de septembre.

L'opération était axée sur l'installation d'un bureau d'information mixte, et l'élaboration d'un guide de la wilaya pour la session de septembre, doublé d'un plan annuel commun des activités d'information et d'orientation entre les secteurs de la formation et de l'éducation nationale, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur.

Les campagnes s'inscrivent au titre de la mise en œuvre des orientations de la tutelle, visant l'amélioration du niveau de communication et d'information, considérées à la base du succès de toute campagne de sensibilisation, a indiqué à l'APS la chargée de l'information à la direction professionnelle de la wilaya, Asmaa Benfara.

Les cellules d'orientation relevant des établissements de formation effectuent, à cet effet, des visites vers les établissements éducatifs de la wilaya, où les élèves de fin de cycle moyen et secondaire notamment, sont informés de toutes les spécialités de formation dispensées par le secteur, ainsi que des conditions d'accès.

Le plan commun mis sur pied par les deux secteurs (éducation et formation) stipule, en outre, l'envoi à ces élèves, par voie postale, de dépliants comportant les offres de formation prévues pour la prochaine session professionnelle, avec leurs bulletins de fin d'année. Des représentants du secteur professionnel de la wilaya seront, aussi, intégrés dans les conseils d'orientation de l'éducation, avec l'envoi aux services du secteur professionnel, des dossiers des élèves orientés vers un cursus de formation, accompagnés de notifications d'orientation, a informé la source. L'objectif principal de cette campagne est de sensibiliser les élèves des CEM et lycées sur l'importance d'intégrer un centre de formation professionnelle, qui les aidera à acquérir une formation les habitant à investir le monde du travail, est-il signalé de même source.

Qu'est-ce que l'hémochromatose ?

L'hémochromatose est une maladie génétique qui provoque, après de nombreuses années, une accumulation toxique de fer dans l'organisme. Lorsqu'elle est dépistée de manière précoce, l'hémochromatose est facilement soignée par des prélèvements réguliers de sang.

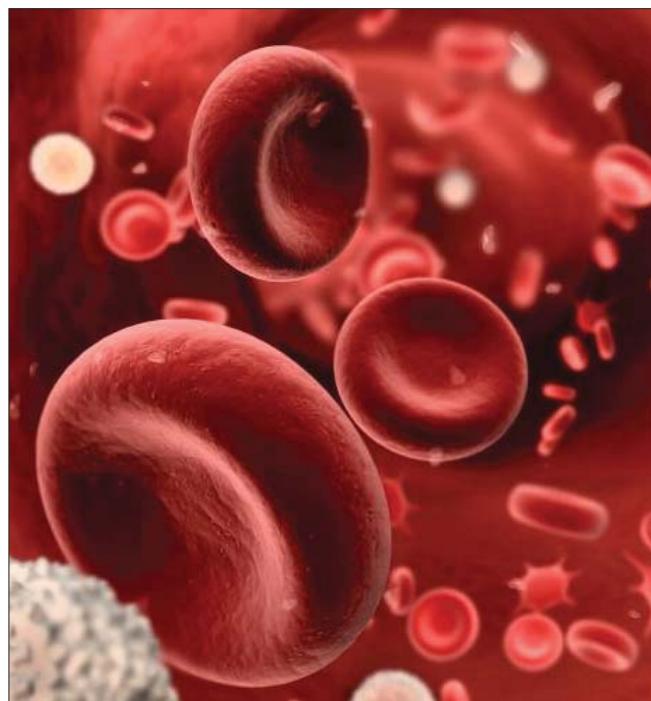
Qu'est-ce que l'hémochromatose ?

L'hémochromatose (également appelée hémochromatose héréditaire) est une maladie génétique qui se caractérise par une absorption excessive de fer par l'intestin, et une accumulation toxique de ce fer dans divers organes : peau, foie, cœur, pancréas, etc. Cette accumulation de fer se fait très progressivement et il est rare que les symptômes de l'hémochromatose apparaissent avant l'âge de 40 ans. Avant cet âge, la maladie évolue mais le patient n'en est pas conscient (sauf dépistage précoce de l'hémochromatose).

Il existe en fait plusieurs types d'hémochromatose selon le gène touché par la mutation responsable de la maladie. La forme la plus fréquente d'hémochromatose est due à une mutation d'un gène appelé HFE situé sur le chromosome 6. Trois autres formes d'hémochromatose existent, en particulier des formes dites juvéniles qui sont observées chez des patients plus jeunes.

Qui est touché par l'hémochromatose ?

La mutation la plus fréquemment observée dans les cas d'hémochromatose semble être apparue il y a environ 4.000 ans dans une population celtique d'Europe centrale. En conséquence, l'hémochromatose de type HFE est surtout observée dans les populations d'Europe du Nord (un cas pour deux à trois cents personnes) ou en Amérique du Nord. En France, elle est surtout présente chez les personnes



d'origine bretonne, mais aussi dans le département du Gard. La fréquence de la mutation du gène HFE varie entre un cas

pour 200 et un cas pour 1.000 Français. Cependant, toutes les personnes porteuses de cette mutation ne développent

pas une hémochromatose clinique. En effet, pour que la maladie apparaisse, il est habituellement nécessaire que la mutation responsable se trouve sur les deux chromosomes 6 (la personne est dite « homozygote » pour cette mutation), ce qui est relativement rare. Si la personne ne porte la mutation que sur un seul de ses chromosomes 6 (elle est alors dite « hétérozygote »), la maladie ne se développera que si d'autres facteurs favorisent également l'accumulation du fer dans l'organisme (par exemple, si elle souffre d'hépatite chronique ou d'alcoolisme).

Les hommes sont plus fréquemment atteints d'hémochromatose symptomatique que les femmes. En effet, les règles et la grossesse constituent une perte régulière de fer qui tend à retarder l'apparition des symptômes d'hémochromatose.

Quels sont les symptômes de l'hémochromatose ?

Les symptômes de l'hémochromatose sont provoqués par l'accumulation de fer dans certains organes. Ils apparaissent généralement avant l'âge de 35 à 40 ans chez les hommes, 45 à 50 ans chez les femmes, selon l'intensité de la maladie. Avant cet âge, l'accumulation de fer a lieu mais elle reste insuffisante pour provoquer des symptômes. Néanmoins, à partir de l'âge de 20 ans environ, des examens sanguins mettent déjà en évidence cette accumulation anormale de fer.

Les symptômes apparaissent, ils sont de plusieurs types selon l'organe atteint.

COMMENT LA SOIGNE-T-ON ?



Le traitement de l'hémochromatose consiste à réduire la quantité de fer accumulée dans le corps. Pour cela, le médecin prescrit des saignées (phlébotomies), c'est-à-dire des prélèvements réguliers de sang. Ce traitement ne guérit pas l'hémochromatose mais, effectué avec régularité, il compense l'absorption excessive de fer par l'intestin et permet ainsi de stabiliser les taux de fer à des valeurs normales.

Comment se passe le traitement de l'hémochromatose ?

En pratique, les saignées se passent comme un don de sang. La personne est allongée et boit suffisamment pour compenser la perte de liquide. Au début du traitement, des saignées hebdomadaires sont nécessaires pour ramener les taux de fer à des valeurs normales. Lors de chaque saignée, on préleve environ 400 ml de sang (pour une femme) ou 500 ml (pour un homme). Ces saignées hebdomadaires sont poursuivies jusqu'à ce que le taux sanguin de ferritin redévienne inférieur à 50 µg/l. Lorsque cet objectif est atteint, les saignées sont progressivement espacées pour maintenir cette valeur : tous les deux, trois ou quatre mois selon les cas. Ce traitement d'entretien sera poursuivi toute la vie du patient (chez les personnes âgées, les quantités de sang prélevées sont réduites de moitié). Chez les femmes enceintes, les saignées sont suspendues pendant toute la durée de la grossesse (et aucun supplément en fer

n'est prescrit). Au début du traitement, celui-ci se passe en hospitalisation de jour pour s'assurer que le patient supporte bien la saignée. Ensuite, si aucun problème particulier n'a été signalé, le traitement d'entretien peut être effectué par une infirmière au domicile du patient.

Toutes les personnes qui souffrent d'hémochromatose sont-elles traitées ?

Le traitement de l'hémochromatose par saignée concerne les personnes chez qui le coefficient de saturation de la transferrine est supérieur à 45 % et qui montrent un taux sanguin anormalement élevé de ferritin (supérieur à 300 µg/l pour un homme, à 200 µg/l pour une femme), même chez les patients sans symptôme clinique

d'hémochromatose. Pour les autres patients (taux de ferritin normal et absence de symptômes), un suivi médical régulier est suffisant : tous les trois ans si le coefficient de saturation de la transferrine est inférieur à 45 %, tous les ans dans le cas contraire. Chez certaines personnes, la saignée n'est pas possible (mauvais état des vaisseaux sanguins, présence d'une anémie, etc.). Chez ces personnes, il est possible de prescrire une substance injectable destinée à fixer le fer et à l'éliminer dans les selles et les urines (DESFERAL). Néanmoins, son usage reste exceptionnel.

Le traitement de l'hémochromatose est-il efficace ?

Lorsque le diagnostic de l'hémochromatose a été fait avant ou au début de l'apparition des symptômes, le traitement par saignée est efficace et procure une espérance et une qualité de vie normales. Si la mise en place du traitement est plus tardive, des douleurs articulaires, des maux de ventre ou une dysfonction érectile peuvent subsister. Lorsque le foie, le pancréas ou le cœur ont été durablement affectés par l'accumulation de fer, le traitement de l'hémochromatose n'est pas suffisant. Il convient dans ce cas de mettre en place des traitements adaptés aux complications observées, ainsi qu'un suivi médical (par exemple, un suivi de l'état du foie pour dépister une éventuelle cirrhose ou un cancer, ou un suivi destiné à prévenir les complications du diabète).

Que faire au quotidien lorsqu'on souffre d'hémochromatose ?

Les personnes qui souffrent d'hémochromatose doivent éviter de consommer des boissons alcoolisées de manière excessive (risque plus élevé de cirrhose ou de cancer du foie) et ne jamais prendre de suppléments de fer (parfois présent dans les compléments multivitaminiques). Aucun régime alimentaire particulier n'est à suivre. Il est recommandé aux personnes souffrant d'hémochromatose de se faire vacciner contre l'hépatite B afin d'éviter les complications liées à une éventuelle hépatite chronique provoquée par le virus de l'hépatite B. De plus, la recherche systématique d'une éventuelle infection par le virus de l'hépatite C est effectuée (il n'existe pas de vaccin contre cette maladie).

Du fait de leur toxicité potentielle sur le foie, le paracétamol et les corticoïdes (dérivés de la cortisone) devraient être évités par les personnes souffrant d'hémochromatose et qui souhaitent soulager des douleurs ou atténuer une fièvre. Leur médecin leur recommandera d'autres types de médicaments pour traiter ces petits soucis de santé.

Quel est le risque de concevoir un enfant

Le risque de concevoir un enfant atteint d'hémochromatose varie selon la présence de mutation sur les chromosomes 6 des parents.

Si l'un des parents est homozygote pour la mutation de l'hémochromatose

Dans ce cas, ce parent possède une copie de la mutation sur chacun de ses chromosomes 6 et il souffre lui-même d'hémochromatose.

Si l'autre parent n'est pas porteur de la mutation, aucun enfant ne sera atteint d'hémochromatose, mais ils porteront tous cette mutation sur l'un de leur chromosome 6 (ils seront donc hétérozygotes).

Si l'autre parent est hétérozygote (porteur de la mutation sur un seul chromosome 6), il existe une chance sur deux que leurs enfants souffrent d'hémochromatose. Les autres enfants seront hétérozygotes.

Si l'autre parent est, lui aussi, homozygote pour la mutation, tous les enfants souffriront d'hémochromatose.

Si les deux parents sont hétérozygotes pour la mutation de l'hémochromatose.

Dans ce cas, leurs enfants auront une chance sur quatre de souffrir d'hémochromatose (homoyzygotes), une chance sur deux d'être hétérozygotes, et une chance sur quatre de ne pas du tout porter la mutation responsable de l'hémochromatose. Si aucun des parents ne porte la mutation de l'hémochromatose. Dans ce cas, les enfants ne porteront pas la mutation responsable de l'hémochromatose.

Les symptômes généraux de l'hémochromatose

Les personnes qui souffrent d'hémochromatose se plaignent de fatigue chronique (pouvant être liée à des problèmes de thyroïde) et, parfois, de dysfonction érectile (impuissance).

Au niveau de la peau

L'accumulation de fer dans la peau se traduit par une coloration foncée, grisâtre, métallique, avec apparition de squames (des écailles qui font penser à de la peau de poisson). Ces changements affectent surtout la peau du visage, des coudes, des genoux, des épaules, de la face extérieure des cuisses, ainsi que celle des tétons et des organes génitaux. De plus, on observe une chute partielle des cheveux et des poils, ainsi que des ongles plats et blancs.

Au niveau des articulations

Les personnes qui souffrent d'hémochromatose symptomatique se plaignent fréquemment de douleurs articulaires transitoires (pendant une à deux semaines), en particulier au niveau des doigts (signe de la « poignée de main douloureuse »). Les hanches et les poignets peuvent également être douloureux.

Au niveau du foie

L'accumulation de fer dans le foie se traduit par une augmentation du volume de cet organe (décélable par palpation). Le patient se plaint parfois de maux de ventre. Si l'hémochromatose n'est pas traitée, le foie tend à devenir fibreux (c'est la cirrhose) et le risque de développer un cancer du foie est fortement augmenté.

Au niveau du pancréas

L'accumulation du fer peut affecter le pancréas qui cesse progressivement de produire de l'insuline et provoque ainsi un diabète dit «diabète bronzé» à cause de la couleur de la peau.

Les symptômes de l'hémochromatose au niveau du cœur

Lorsqu'elle n'est pas traitée, l'hémochromatose peut provoquer une augmentation du volume du cœur qui, associée à des troubles du rythme cardiaque, va être à l'origine d'une insuffisance cardiaque.

Quelles sont les complications de l'hémochromatose ?

Les complications de l'hémochromatose sont liées aux atteintes des différents organes : cirrhose et cancer du foie,

Complications du diabète : surpoids, difficultés à cicatriser, troubles de la rétine et des reins, etc.

Complications cardiaques : essoufflement, palpitations, fatigue, couleur bleue des doigts et des orteils, etc.

Heureusement, avec un diagnostic précoce de l'hémochromatose et l'efficacité du traitement, ces complications sont devenues rares et les personnes qui souffrent de cette maladie ont une espérance de vie normale.

Pourquoi développe-t-on une hémochromatose ?

Les différentes formes d'hémochromatose sont dues à des mutations portant sur des protéines impliquées dans l'absorption du fer par l'intestin grêle (duodénum). La présence d'une de ces mutations entraîne une augmentation de la quantité de fer absorbé.

Dans l'organisme, le fer sert essentiellement à la fabrication de globules rouges. Lorsqu'il est présent en excès sur de longues



périodes, le fer s'accumule dans les cellules du foie, du pancréas, de la rate, du cœur, des os, des muscles et de la peau. Cette accumulation s'accompagne de troubles de fonctionnement de ces cellules qui se traduisent par les symptômes de l'hémochromatose.

Peut-on prévenir l'hémochromatose ?

L'hémochromatose étant une maladie génétique, il est impossible de la prévenir (sauf à éviter les mariages entre personnes porteurs de ce gène...). Par contre, il est possible de prévenir les complications de l'hémochromatose en dépistant précocement la maladie et en la traitant.

Aujourd'hui, il n'existe pas de dépistage systématique de l'hémochromatose. Néanmoins, lorsqu'une personne est diagnostiquée comme souffrant d'hémochromatose, elle est invitée à prévenir les membres de sa famille (parents, enfants, frères et sœurs) afin qu'ils puissent vérifier si leurs réserves en fer sont normales. Seuls les membres adultes de la famille sont concernés, les enfants porteurs du gène muté ne manifestant aucun signe d'accumulation de fer.

En l'absence de dépistage généralisé, les autorités de santé publique invitent les médecins à systématiquement inclure la mesure de la quantité de fer dans l'organisme (le coefficient de saturation de la transferrine) dans les examens sanguins de routine de leurs patients adultes. Ainsi, si un patient souffre d'hémochromatose sans symptômes, il sera possible de l'identifier et de mettre en place un traitement si nécessaire.

Comment diagnostique-t-on l'hémochromatose ?

Le diagnostic de l'hémochromatose repose d'abord sur des examens sanguins visant à mesurer la quantité de fer présente dans l'organisme (ce qu'on appelle le « bilan martial »). Le taux de fer dans le sang (fer sérique) est considéré comme anormalement élevé lorsqu'il est supérieur à $30 \mu\text{mol/l}$. Mais cette mesure seule ne permet pas le diagnostic. Elle doit être confirmée par la mesure du coefficient de saturation de la transferrine (la protéine du sang qui transporte le fer). Ce coefficient est considéré anormalement élevé au-delà de 45 %. Enfin, le médecin peut évaluer les réserves de fer dans l'organisme en demandant la mesure des concentrations sanguines de ferritin (la protéine associée au fer stocké), mais son taux ne s'élève que dans les stades avancés de l'hémochromatose. Pour évaluer la présence de concentrations élevées de fer dans le foie, il est également possible de faire une IRM. Lorsque l'accumulation excessive de fer dans le corps est confirmée par ces examens, le médecin doit éliminer d'autres causes qui pourraient être à l'origine de cette anomalie : thalassémie (maladie des globules rouges), syndrome inflammatoire chronique, alcoolisme, intoxication médicamenteuse, etc. Pour confirmer son diagnostic, le médecin peut également demander la recherche de la mutation fréquemment à l'origine de l'hémochromatose (test HFE, effectué sur une prise de sang). Si l'hémochromatose est confirmée, des examens complémentaires seront éventuellement prescrits pour évaluer l'état et le fonctionnement des organes habituellement touchés par cette maladie (foie, cœur, pancréas, testicules, os, etc.).

ONU

Ban Ki-moon salue les efforts des pays du Sahel pour favoriser la paix dans la région

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, s'est dit encouragé «par le haut degré d'approbation et par la forte volonté politique» démontrés par les pays du Sahel pour favoriser la paix, la sécurité et le développement dans la région.

Le chef de l'ONU a fait cette déclaration dans son message lu par son Envoyé spécial pour le Sahel, M^{me} Hirotugu Guebre Selassie, à la deuxième réunion de concertation sur la stratégie de la Cédéo pour le Sahel tenue lundi et mardi à Abuja (Nigeria).

Pour Ban Ki-moon, l'engagement et l'investissement des organisations régionales et internationales ainsi que des acteurs bilatéraux et des institutions financières sont également nécessaires pour résoudre les nombreux défis structurels auxquels la région doit faire face.

Selon lui, les Nations unies sont déterminées à mieux utiliser les ressources disponibles en promouvant la collaboration et les synergies avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux. La stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel, a-t-il poursuivi, sera donc mise en œuvre en partenariat avec la Cédéo, la Communauté économique de l'Afrique Centrale (CEAC), l'Union africaine et d'autres partenaires-clés.

Il a également soutenu que le sentiment partagé de responsabilité et d'urgence, qui a prévalu l'année dernière à Bamako lors de la première réunion de la plateforme de coordination pour le Sahel, avait donné lieu à de nouvelles initiatives, soulignant ainsi la nécessité d'une coordination renforcée.

Dans ce sens, le SG de l'ONU a salué la Feuille de route de la présidence malienne pour favoriser une coopération plus étroite entre tous les acteurs et qui a été adoptée il y a deux semaines à Bamako par tous les participants à la seconde réunion de la plateforme de coordination. Les Nations unies, a-t-il avancé, restent déterminées à soutenir la mise en œuvre de la Feuille de route pour garantir que la plateforme de coordination serve efficacement les peuples du Sahel.

Il a, en outre, affirmé que les activités des Nations unies au Sahel continueraient à être «guidées par le Conseil et les priorités des pays de la région» afin de promouvoir la paix, la sécurité, les droits de l'homme et le développement à travers la région.

Il est à rappeler que le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellkader Messahel, qui a pris part aux travaux de cette deuxième réunion de concertation sur la stratégie de la Cédéo pour le Sahel, a relevé «la convergence des démarches adoptées par la réunion d'Alger de septembre 2011 sur la sécurité et le développement dans le Sahel et l'approche de la Cédéo».

Intervenant au cours du débat qui a suivi la présentation de cette stratégie, le ministre délégué a rappelé que l'Algérie «apporte des contributions aux initiatives et aux efforts de stabilité et de développement de la région au triple plan bilatéral, régional et international».

Par ailleurs, M. Messahel a également eu un entretien avec l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Sahel, M^{me} Guebre Selassie, au cours duquel les questions liées à la mise en œuvre de la stratégie des Nations unies au Sahel et la lutte contre le terrorisme ont été évoquées.

ETATS-UNIS - SAHEL

Le Pentagone forme des unités d'élite antiterroristes dans 4 pays du Sahel

Le département américain de la Défense a engagé un programme de formation d'unités d'élite antiterroristes en Libye, au Mali, au Niger et en Mauritanie pour aider ces pays à lutter contre les groupes terroristes de la région, a indiqué mardi le quotidien *New York Times*. Assuré par les unités des Opérations spéciales américaines dont notamment les Bérets verts et la Delta Force, ce programme de près de 70 mil-

lions de dollars a été lancé l'année dernière pour contribuer dans l'instruction et l'équipement de centaines de commandos sélectionnés dans les quatre pays en question. «La formation de forces locales pour lutter contre les menaces terroristes dans leur propre pays est la chose que nous devons faire», a dit l'un des initiateurs de ce programme, Michael Sheehan, qui est actuellement le président du Centre de lutte contre

le terrorisme de l'académie militaire de West Point (New York). Mais concernant la Libye, la tâche paraît plus difficile pour le Pentagone pour plusieurs raisons, a-t-on expliqué. Tout d'abord, ces entraînements ont dû être interrompus depuis le mois d'août dernier et les instructeurs américains renournés aux Etats-Unis après qu'un groupe de miliciens armés libyens, bénéficiant de complicité, ait attaqué un centre

d'entraînement des élites antiterroristes pour s'apprêter de certaines d'armes automatiques ainsi que des lunettes de vision nocturne et des véhicules et autres équipements fournis par les Américains. Dans le sillage de cette formation avortée et du chaos qui règne encore en Libye, les responsables militaires américains estiment qu'ils sont amenés à repenser les critères de sélection des effectifs pour bénéficier d'une

formation de lutte contre le terrorisme en Libye. «Nous devons nous assurer de chacun des hommes que nous formons. Ne s'agit-il pas finalement d'un terroriste ou d'autre criminel? Quelles sont ses allégeances? A-t-il vraiment pour son pays ou est-il encore lié à sa milice?», s'est interrogé un général-major de l'Aficom cité par le quotidien *new-yorkais*.

APS

Algérie-Botswana

OULD KHELIFA: La coopération entre l'Algérie et le Botswana pourrait être exemplaire

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN),

Mohamed Larbi Ould Khelifa, a indiqué mardi à Alger que la «coopération entre l'Algérie et le Botswana pourrait être exemplaire», saluant les relations «historiques» unissant les deux pays.



M. Ould Khelifa a rappelé les principes de la politique extérieure de l'Algérie bannissant l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats et criminalisant le paiement de rançons, une des sources de financement des groupes armés.

Pour sa part, M. Skelemani a salué la politique extérieure de l'Algérie, estimant qu'elle «crée un équilibre dans une région émaillée actuellement par des troubles», soulignant que pour réaliser ses objectifs, l'Algérie «dispose d'une vision claire».

«L'objectif d'édification d'une économie forte n'a pas empêché l'Algérie de consentir des efforts colossaux pour renforcer la paix et la stabilité dans le continent», a ajouté le responsable botswanais, saluant, dans ce sens, les «principes auxquels l'Algérie reste attachée, notamment la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats en dépit des défis qui se posent dans la région géographique à laquelle elle appartient».

Le Botswana «souhaite tirer profit de l'expérience algérienne dans de nombreux domaines», a conclu M. Skelemani.

ALGÉRIE - AFRIQUE - LIBYE

Consultations «informelles» sur la Libye à Alger entre le MAE libyen et ses homologues du voisinage

Des consultations «informelles», à l'initiative de l'Algérie, regroupant le ministre des Affaires étrangères libyen, Mohamed Abdellaziz, et ses homologues des pays du voisinage (Algérie, Tunisie, Egypte, Tchad, Niger, Soudan) ont eu lieu mardi à Alger.

Les participants, après avoir écouté un exposé du chef de la diplomatie libyenne sur la situation qui prévaut dans son pays, ont échangé les analyses sur

«la vision qu'il conviendrait d'adopter et les moyens susceptibles d'être mobilisés pour engager l'ensemble des parties en présence à opter pour un dialogue sincère et inclusif», a indiqué à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Il a précisé que ce dialogue doit «favoriser la recherche de solutions aux problèmes sécuritaires et institutionnels, de façon à mettre le pays à l'abri de

nouvelles contingences et à le propulser sur la voie d'une stabilité durable, seule à même d'assurer le retour de la paix et la reprise de l'effort d'édification et de développement».

Les ambassadeurs des pays ayant participé à la réunion ont été chargés «d'approfondir la réflexion» sur les questions évoquées et de présenter les conclusions de leurs travaux à la 2^e réunion prévue hier selon le «même format», en

marge des travaux de la 17^e Conférence ministérielle du Mouvement des Non-alignés, a-t-il ajouté.

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, le secrétaire de la Ligue arabe, Nabil el Arabi, et l'envoyé spécial de la Ligue arabe pour la Libye, Nacer El Kedoua, ont pris part à la rencontre.

LE MINISTRE MALIEN DES AE, ABDOUAYE DIOP : «L'application de l'accord de cessez-le-feu dépend de la bonne volonté des parties»

Le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a affirmé hier à Alger que l'application du récent accord de cessez-le-feu signé entre le gouvernement malien et les groupes armés du Nord «dépend de la bonne volonté des parties». «Tout accord dépend de la bonne volonté des parties. Le gouvernement malien est très engagé pour le mettre en œuvre et nous espérons que cela nous permettra d'avancer et que l'autre partie fera de même», a déclaré le chef de la diplomatie malienne à l'APS.

Le ministre malien, qui prend part à la Conférence ministérielle des non-alignés, a indiqué que les pourparlers entre groupes armés maliens prévus le 5 juin à Alger «doivent



conduire à une plate-forme commune de discussions pour permettre d'aller à des négociations directes avec le gouvernement malien». «Ces discussions devraient conduire ensuite à un processus de dialogue national», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Diop a relevé «l'importance pour le Mali de renforcer son armée avec le soutien des pays amis». «C'est important pour nous de bénéficier de la coopération de pays amis comme l'Algérie et d'autres pays voisins», a-t-il dit.

«Les derniers incidents de Kidal ont montré une connexion évidente entre des groupes armés maliens», a-t-il indiqué. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a réaffirmé, lundi dernier, la disponibilité de l'Algérie à accueillir les mouvements maliens en juin pour le parachèvement de la plateforme des négociations visant à trouver une issue à la crise au Mali.

Il a aussi souligné «l'intérêt exprimé par les mouvements maliens, le soutien du gouvernement algérien aux négociations de paix et la disponibilité des gouvernements des pays du Sahel à apporter leur aide pour assurer le succès de cette démarche».

MALI

Ba N'Dao nommé ministre de la Défense

Un nouveau ministre de la Défense, Ba N'Dao, a été nommé hier au Mali en remplacement de Soumeylou Boubèye Maïga qui a démissionné de son poste mardi, a annoncé la présidence malienne.

Ba N'Dao, Colonel-major de l'armée de l'air à la retraite, a été nommé quelques heures après la démission de Soumeylou Boubèye Maïga mardi soir, annoncée par un communiqué officiel. La démission de M. Boubèye Maïga survient après la défaite le 21 mai de l'armée malienne face à des groupes armés, dont le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA, rébellion touareg) à Kidal, dans le nord-est du Mali. Dimanche, Soumeylou Boubèye Maïga avait indiqué que les forces malientes avaient enregistré

dans leurs rangs «une cinquantaine de morts» et «48 blessés» lors de ces combats.

Il avait précédemment reconnu que des soldats avaient été faits prisonniers par les rebelles, mais moins que ce que revendiquent ces groupes.

Le gouvernement malien et les groupes armés du Nord ont signé le 23 mai un accord de cessez-le-feu à la faveur d'une médiation conduite par le chef de l'Etat mauritanien Mohamed Ould Aziz, présent en exercice de l'Union africaine (UA).

En plus de la cessation des hostilités qui est effective depuis l'accord, l'accord prévoit «la libération des prisonniers dans les meilleurs délais» et «la mise en place d'une commission internationale d'enquête».

TUNISIE

Plus de dix terroristes impliqués dans l'attaque contre le domicile du ministre de l'Intérieur

Les terroristes impliqués dans l'attaque contre le domicile du ministre de l'Intérieur Lotfi Ben Jeddou à Kasserine (centre-ouest de la Tunisie), plus de dix, se sont infiltrés par la montagne Saïloum, a affirmé le porte-parole du ministère de l'Intérieur, M. Mohamed Ali Aroui.

Quatre policiers tunisiens avaient été tués dans la nuit de mardi à mercredi dans une attaque de terroristes à la Kalachnikov qui a visé la maison du ministre de l'Intérieur à Kasserine, première du genre contre le domicile d'un membre du gouvernement.

Les assaillants qui étaient encagoulés ont criblé les policiers de balles, après avoir échoué à s'introduire dans le domicile du ministre, selon une station de radio tunisienne. Les quatre policiers tués sont âgés entre 20 et 21 ans, a indiqué le porte-parole du syndicat de police de la ville de Kasserine. Le gouvernement tunisien avait annoncé dimanche qu'une «attaque terroriste qui visait des personnalités et des établissements économiques et touristiques, a avorté», quelques jours après les mesures «préven-

tives» décidées en vue de faire face à une éventuelle dégradation de la situation sécuritaire en Libye pouvant atteindre la Tunisie. Le chef du gouvernement Mahdi Djamaa avait affirmé que les forces de sécurité «ont évité au pays de sombrer dans le chaos» en démantelant un réseau terroriste composé de 16 éléments en possession d'importantes quantités d'explosifs et de ceintures d'explosifs près des frontières avec la Libye». Le ministre de l'Intérieur Lotfi Ben

Djedjou avait indiqué que «ces personnes se sont introduites en Tunisie (en provenance de Libye) et leurs objectifs étaient des zones touristiques et industrielles, et dans un deuxième temps des personnalités». Depuis l'intifada qui a renversé le régime de l'ancien président Ben Ali en 2011, la Tunisie vit au rythme de vives tensions sécuritaires, le pays ayant connu des attaques terroristes et des attentats attribués à «Ansar Echaria», de l'organisation terroriste El Qaida.

4 policiers tués dans une attaque «terroriste» contre le domicile du ministre de l'Intérieur à Kasserine

Quatre policiers tunisiens ont été tués dans la nuit de mardi à mercredi dans une attaque «terroriste» contre le domicile du ministre de l'Intérieur à Kasserine (centre-ouest de la Tunisie), a annoncé le ministère de l'Intérieur dans un communiqué rapporté par l'agence officielle TAP.

«Une attaque de terroristes à la Kalachnikov a visé la maison du ministre de l'Intérieur à Kasserine, au cours de laquelle quatre policiers ont été tués et un blessé», a précisé le communiqué du ministère.

Les assaillants étaient «encagoulés et se trouvaient à bord d'un pick-up», a par ailleurs indiqué un témoin cité par l'agence française AFP.

La Tunisie a connu en 2013 deux assassinats de responsables politiques et des violences contre les forces de l'ordre.

SOUDAN DU SUD

Ban Ki-moon salue l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité



Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a salué l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution portant révision du mandat de la mission de maintien de la paix au Soudan du Sud en vue d'apporter une meilleure solution à la crise sécuritaire, humanitaire et politique qui traverse le pays depuis six mois. «Le secrétaire général salue l'adoption aujourd'hui par le Conseil de sécurité de la résolution 2155 (2014) sur le Soudan du Sud, qui a recentré les priorités du mandat de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss) sur la protection des civils, le suivi de la situation des droits de l'Homme et la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire», indique un communiqué publié par le porte-parole du M. Ban. Dans la résolution adoptée à l'unanimité mardi, les 15 membres du Conseil de sécurité ont décidé de prolonger le mandat de la Minuss jusqu'au 30 novembre 2014 et l'ont autorisé à user de «tous les moyens nécessaires» pour s'acquitter de la protection des civils pour suivre et enquêter sur la situation des droits de l'homme, pour créer des conditions propices à l'acheminement de l'aide humanitaire et pour accompagner la mise en œuvre de l'Accord de cessation des hostilités». La résolution confirme l'augmentation des effectifs de la Minuss que le Conseil avait temporairement autorisée dans une résolution datée du 24 décembre 2013, ce qui portera les effectifs de la composante militaire à 12 500 hommes (contre 7 500 actuellement) et ceux de la composante de police à 1 323 hommes (contre 900 actuellement). Dans son communiqué, M. Ban a souligné l'importance du nouveau mandat de la Minuss pour la paix et la sécurité au Soudan du Sud et a demandé à ce que «tous les efforts soient mis en œuvre par les parties prenantes potentielles afin de déployer tous les militaires, tous les policiers et toutes les unités de soutien à la mission dans les plus brefs délais». Le SG de l'ONU a également rappelé aux parties concernées leur responsabilité primordiale de protéger les civils de la violence et de mettre fin à l'impunité. La violence ravage le Soudan du Sud depuis la mi-décembre 2013, quand des combats ont éclaté à Juba, la capitale, entre des soldats loyaux au président Salva Kiir et des forces ralliées à Riek Machar, l'ancien vice-président. Les combats se poursuivent dans différentes parties du pays malgré la signature en janvier d'un accord de cessation des hostilités entre les principales parties impliquées dans ce conflit. Les deux parties ont signé un nouvel accord de cessez-le-feu le 9 mai, mais les violations de ces accords se poursuivent.

MADAGASCAR

Washington lève les restrictions sur l'aide

Les Etats-Unis ont levé mardi toutes les restrictions qui pesaient encore sur l'aide directe à Madagascar, au ban de la communauté internationale depuis le coup d'Etat contre le président Marc Ravalomanana en mars 2009. Mardi, «nous avons levé toutes les restrictions qui pesaient sur l'aide directe à Madagascar», a déclaré Jennifer Psaki, porte-parole du département d'Etat, dans un communiqué. Les grands donateurs, dont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, les Etats-Unis et l'Union européenne avaient alors coupé leur aide à la Grande île, accélérant le départ des investisseurs et aggravant les maux économiques du pays, l'un des plus pauvres du globe. Le nouveau chef d'Etat malgache, Hery Rajaonarimampianina, élu en décembre au terme de cinq ans de crise politique, entend rompre l'isolement de son pays. En mars, il s'était rendu à Washington pour y rencontrer notamment les responsables de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. En outre, «les Etats-Unis ont invité le président de Madagascar Hery Rajaonarimampianina» au sommet organisé à Washington les 5 et 6 août prochains, auquel le président Barack Obama a invité les dirigeants de 47 pays africains. Madagascar était jusque-là l'un des grands absents de ce sommet. Washington, a encore rappelé Mme Psaki, «est le principal partenaire de Madagascar en termes d'aide humanitaire. Nous avons versé 55 millions de dollars au titre de la sécurité alimentaire et de programmes de santé publique en 2013».

FRANCE - MAROC

Zakaria Moumni saisit Mme N. Pillay, en visite au Maroc, sur «l'injustice» subie dans son pays

Le champion du monde de kick-boxing, Zakaria Moumni, a saisi la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mme N. Pillay, en visite au Maroc, sur «l'injustice extrêmement grave» dont il serait victime dans son pays, où il a été emprisonné «arbitrairement» avant d'être gracié par le roi Mohammed VI.

Dans une lettre adressée à la responsable onusienne et dont l'APS a reçu hier une copie, l'athlète marocain, actuellement établi avec son épouse française à Paris, dit souhaiter évoquer «l'injustice extrêmement grave» dont il serait victime au Maroc de la part du «pouvoir marocain».

Il a rappelé que sa vie a «basculé» le 27 septembre 2010, lors de son arrestation à sa descente d'avion à Rabat par des policiers pour «atteinte à la personne sacrée du roi», puis conduit au centre de détention secret de Temara, où il dit avoir été séquestré et subi quatre jours durant des tortures.

«A mon arrivée, ils m'ont mis nu, m'ont ligoté les pieds et les mains. Toujours les yeux bandés, j'ai subi des tortures de toutes sortes : j'ai été électrocuté partout sur le corps, suspendu par les pieds et tabassé avec des barres de fer sur les jambes et les tibias», raconte-t-il, ajoutant que, pendant ces quatre jours, il a été privé de nourriture, d'eau et de sommeil.

Selon son récit, Zakaria Moumni n'a su les motivations réelles de son arrestation que le 4 octobre, en apprenant qu'il a été condamné à une peine de trois ans de prison ferme pour «escroquerie» après un «simulacre de procès sans victimes» et des «aveux» qu'il dit avoir signé «sous la torture et les yeux bandés».

Au total, l'athlète a dû passer 18 mois en prison suite à une procédure judiciaire jugée «arbitraire» et un procès «inique» dans des conditions de détention inhumaines et dégradantes dans les prisons de Salé-Zaki et Rommani au Maroc».

Les pratiques de torture dont serait victime Zakaria Moumni et son procès ont été condamnées unanimement par Human Rights Watch (HRW), Amnesty International, la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH) et des associations marocaines de défense des droits de l'homme ainsi que par le Parlement européen.

Le FIDH avait même envoyé le 8 décembre 2011 une lettre ouverte au roi du Maroc pour sa libération «immédiate», alors que toutes ces associations ont appelé à sa libération en s'adressant aux autorités marocaines à plusieurs reprises.

Pour l'athlète marocain, son cas est «symbolique de pratiques scandaleuses» dans son pays alors que le roi a, soutient-il, affirmé à plusieurs reprises son engagement pour le respect des droits de l'homme en signant plusieurs conventions internationales. Il a fait savoir qu'il s'était rendu, le 3 mars 2013, au Maroc avec son épouse, sur invitation d'un ancien ministre marocain en vue d'une audience avec le Roi, qui n'a pas eu lieu car le Roi était «occupé» selon ce qui lui a été avancé. «Après notre retour, on m'a clairement expliqué que le Maroc ne pouvait pas me rendre justice parce que les personnes responsables de ce que j'ai subi sont +intouchables+, en parlant des commanditaires et de mes tortionnaires», a regretté Moumni.

Ses avocats, Me Patrick Baudouin, avocat au Barreau de Paris et Président d'honneur de la FIDH et Me Clémence Bectarte, ont déposé le 21 février dernier en son nom auprès du Procureur du pôle spécialisé Crimes contre l'humanité/Crimes de guerre du Tribunal de grande instance de Paris, une plainte pour torture visant M. Abdellatif Hammouchi, directeur général de la DGST marocaine. Avril dernier, l'athlète marocain avait saisi, dans une lettre ouverte, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, sur «l'injustice» dont il dit avoir été victime dans son pays, dix-huit mois durant.

APS

UKRAINE

Porochenko promet de mettre fin à la «guerre» dans l'est du pays

Le président ukrainien élu Petro Porochenko a promis de mettre fin à la «guerre» dans l'Est de l'Ukraine, dans un entretien au quotidien allemand *Bild* paru hier.



«Nous sommes dans une situation de guerre dans l'est de l'Ukraine, la Crimée a été occupée par la Russie et il y a une grande instabilité. Nous devons réagir», a dit M. Porochenko, dans cet entretien donné avec l'ancien champion du monde de boxe et futur maire de Kiev Vitali Klitschko.

«Nous allons mettre fin à cette terreur, on mène une vraie guerre contre notre pays», a-t-il ajouté.

Toujours à propos de la situation dans l'est ukrainien, le nouveau président a averti les sécessionnistes

qu'il a qualifié de terroristes qu'il allait sévir. «Nous n'allons pas plus longtemps laisser ces terroristes enlever des gens et les tuer, nous n'allons pas plus longtemps les laisser occuper des bâtiments et faire fi des lois», a-t-il assuré.

La chancelière allemande, Angela Merkel, devait rencontrer hier soir pour un dîner à Berlin le Premier ministre ukrainien, Arseni Iatseniouk, le président géorgien Giorgi Margvelachvili et le président moldave Nicolae Timofti.

YÉMEN: Deux chefs présumés d'Al-Qaïda abattus à Sanaa

Deux commandants présumés d'Al-Qaïda ont été abattus par les services de sécurité yéménites, a indiqué hier le ministère de la Défense.

«Abdel Khalq Mohamed al-Kabsi et Yahia Mohamed Sanhoub ont formé une série d'attaques terroristes perpétrées à Sa-

naa par des motards», a annoncé le ministère sur son site internet.

«Les deux hommes ont été tués mardi par les forces de sécurité lors d'une perquisition dans une maison à Sanaa où ils se trouvaient», a rapporté l'AFP, citant une source sécuritaire.

«Un policier a été blessé dans un échange de tirs qui a suivi le refus des deux hommes de se rendre aux forces de sécurité», a ajouté la même source.

Des dizaines de personnes, dont de nombreux officiers de la police et de l'armée, ont été tuées ces dernières années au Yé-

men dans des attentats perpétrés par des hommes circulant à moto.

Ces attentats, souvent attribués à Al-Qaïda, en raison notamment de l'affaiblissement du pouvoir central en 2011 au Yémen après l'insurrection populaire contre l'ancien président Ali Abdallah Saleh.

PALESTINE

Une centaine de synagogues pour la judaïsation d'Al Qods et de la mosquée d'Al Aqsa

Israël a entamé l'exécution du plan de judaïsation d'Al Qods Achraf et de la mosquée d'Al Aqsa à travers la construction de 100 synagogues et bâtiments, outre le lancement d'opérations de fouilles, a averti mardi le responsable des relations avec les organisations de la société civile à l'ambassade de Palestine à Alger, Hussein Anbar.

Le Dʳ d'une conférence animée aux côtés du Dʳ Abderrahmane Abla Bakr de l'université de Blida, sur «Le miracle d'al Isra wa el Miraj et Al Qods Echarif» au centre culturel islamique, le diplomate palestinien a indiqué que «l'entité sioniste a entamé l'application de son plan de judaïsation d'Al Qods Echarif et de la mosquée d'Al Aqsa en construisant 100 synagogues et bâtiments sur les lieux sacrés musulmans».

Le plan compte la construction de deux synagogues dont le dôme de l'une d'elles couvre une partie de la mosquée d'Al Aqsa ainsi que des



restaurants «dans le but de diviser la mosquée comme ont fait les sionistes avec la mosquée d'Ibrahim en confisquant 70 % de sa superficie», a-t-il précisé.

D'autre part, M. Hussein Anbar a affirmé que les Palestiniens «ont besoin d'un soutien arabe pour faire face à ces plans de judaïsation et aux opérations de déplacement dont fait

l'objet la population d'Al Qods et d'imposition de fiscalités fictives». De son côté, le Dʳ Abderrahmane Ababakr a présenté un exposé historique exhaustif sur «al Isra wa el Miraj» (la nuit de l'ascension), la place de la Palestine et d'A Qods pour la Nation musulmane en rapport avec les développements survenus de par le monde.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:35 Jeunesse : Franklin
 06:45 Jeunesse : TFou
 11:10 Série TV : Au nom de la vérité
 11:40 Série TV : Mon histoire vraie
 11:55 Petits plats en équilibre
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 : Petits plats en équilibre
 13:45 Culture Infos : Météo
 13:50 Culture Infos : Trafic info
 13:55 Divertissement : Joséphine, ange gardien
 15:35 Divertissement : Joséphine, ange gardien
 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous
 19:00 Divertissement : Money Drop
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 Autre : Tirage du Loto
 20:33 Culture Infos : Trafic info
 20:35 Culture Infos : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Divertissement : C'est Canteloup
 20:55 Série TV : Grey's Anatomy
 21:40 Série TV : Grey's Anatomy
 22:30 Série TV : Grey's Anatomy
 23:20 Série TV : Revenge

2

06:00 Divertissement : Les Z'amours
 06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Culture Infos : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Culture Infos : Météo 2
 07:00 Culture Infos : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Culture Infos : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:05 Culture Infos : Point route
 09:07 Divertissement : Dans quelle éta-gère
 09:10 Série TV : Des jours et des vies
 09:35 Série TV : Amour, gloire et beauté
 10:00 Culture Infos : C'est au programme
 10:55 Culture Infos : Météo outremer
 11:00 Divertissement : Motus
 11:30 Divertissement : Les Z'amours
 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:54 Culture Infos : Roland Garros et moi
 12:55 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:50 Culture Infos : Météo 2
 13:52 Culture Infos : Point route
 13:55 Culture Infos : Consomag
 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
 14:55 Sport : Tennis
 19:55 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:43 Divertissement : Parlons PME
 20:44 Sport : Image du jour : Roland-Garros
 20:45 Divertissement : Alcaline l'instant
 20:46 Culture Infos : Météo 2
 20:47 Divertissement : Un si joli mensonge
 22:28 Culture Infos : Beau travail
 22:30 Culture Infos : La parenthèse inattendue

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:45 Jeunesse : Ludo
 06:46 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:14 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:42 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 07:48 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:00 Jeunesse : Mercredi Ludo
 08:01 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:08 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:15 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:27 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:34 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 10:00 Jeunesse : Les Dalton
 10:07 Jeunesse : Les Dalton
 10:15 Série TV : Dragons : Cavaliers de Beurk
 10:37 Jeunesse : En sortant de l'école
 10:45 Culture Infos : Consomag
 10:50 Culture Infos : Midi en France
 11:55 Culture Infos : Météo

12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:50 Série TV : Un cas pour deux
 14:55 Culture Infos : Questions au gouvernement
 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
 16:50 Divertissement : Harry
 17:20 Divertissement : Un livre, un jour
 17:30 Divertissement : Slam
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:05 Sport : Le journal de Roland-Garros
 20:10 Culture Infos : Du potager à l'assiette
 20:15 Série TV : Plus belle la vie
 20:40 Culture Infos : Beau travail
 20:45 Culture Infos : Le grand tour
 22:50 Culture Infos : Météo
 22:53 Culture Infos : Parlons passion
 22:55 Culture Infos : Grand Soir 3
 23:20 Culture Infos : Pièces à conviction

CANAL+

06:50 Divertissement : Zapping
 06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
 07:25 Culture Infos : La météo
 07:30 Divertissement : Le petit journal
 07:55 Divertissement : Les Guignols de l'info
 08:08 Culture Infos : La météo
 08:10 Sport : Zapsport
 08:15 Série TV : Les Simpson
 08:40 Jeunesse : Vic le Viking 2 : le marteau de Thor
 10:10 Culture Infos : Planète dinosaures
 10:40 Cinéma : Monsieur Flynn
 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
 14:00 Divertissement : The Girl
 15:30 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
 16:20 Série TV : Vice versa
 16:25 Cinéma : Les gamins
 18:00 Divertissement : Zapping
 18:05 Divertissement : Le Before du grand journal
 18:45 Culture Infos : Le JT
 19:05 Divertissement : Le grand journal
 20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
 20:20 Divertissement : Le petit journal
 20:55 Culture Infos : Spécial investigation
 22:30 Cinéma : Very Bad Trip 3

M

06:00 Divertissement : M6 Music
 06:20 Culture Infos : Météo
 06:25 Jeunesse : Charlotte aux Fraises 3D
 06:45 Jeunesse : Kid Paddle
 07:05 Série TV : Les p'tits diables
 07:15 Jeunesse : La maison de Mickey
 07:40 Jeunesse : Princesse Sofia
 08:05 Série TV : Docteur La Peluche
 08:30 Série TV : Baskup
 08:55 Culture Infos : Météo
 09:00 Culture Infos : M6 boutique
 09:55 Culture Infos : Météo
 10:00 Série TV : La petite maison dans la prairie
 10:50 Divertissement : Les reines du shopping
 11:45 Divertissement : Les reines du shopping
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12:45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Culture Infos : Météo
 13:45 Divertissement : Un voeu pour être heureux
 15:40 Série TV : FBI : duo très spécial
 16:25 Divertissement : Les reines du shopping
 17:30 Divertissement : La meilleure boulangerie de France
 18:50 Culture Infos : 100 % mag
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19:45
 20:05 Série TV : Scènes de ménages
 20:50 Divertissement : Pékin express : à la découverte des mondes inconnus
 23:00 Divertissement : Pékin express : le tour du monde de l'inattendu

La sélection

TF1**19h50****Falco****Résumé**

Falco ne parvient pas à accepter la mort de Ménard, d'autant que cette disparition le prive de la vérité sur leur passé commun. Mais les policiers n'ont pas le temps de s'apitoyer sur leur deuil, car une nouvelle affaire les attend : un homme a été retrouvé mort, à priori assassiné selon un rituel chrétien. Falco et Chevalier remontent la trace des bonbonnes utilisées pour endormir la victime, puis des bibles distribuées par un prieuré. Falco se retrouve ainsi sur la piste de Samaël, l'ange de la mort, un tueur en série qui s'apprête à frapper une quatrième fois. C'est alors qu'il est pris pour cible par Samaël...

2**19h47****Envoyé spécial****Résumé**

Au sommaire :
 Les dessous des contrôles sanitaires

Julien et Denis, inspecteurs de la répression des fraudes et de la direction générale de l'alimentation, visitent les chambres froides des supermarchés ou des cuisines de restaurants. Les promesses faites sur les emballages des plats cuisinés sont-elles tenues ? Les normes sanitaires sont-elles respectées ?

Affaire Benitez, l'énigme du légionnaire

Le 14 juillet 2013, Allison, 19 ans, et sa mère Marie-Josée disparaissent. La jeune fille s'apprête à concourir à l'élection de miss Roussillon. Francisco Benitez, sous-officier de la Légion étrangère, reste étrangement discret et ne porte pas plainte après leur disparition. Le 5 août, il se pend dans la cour de la caserne.

3**19h14****Les sept mercenaires****Résumé**

Terrorisés par Calvera et sa bande de pillards, les habitants du village d'Ixcatlan décident de faire appel à des mercenaires pour se protéger. Une délégation se met en route pour la ville voisine. Les exploits de deux cow-boys inventifs, Chris et Vin, à califourchon sur un corbillard qu'ils parviennent à mener au cimetière en dépit de l'interdiction d'une bande de voyous, les enthousiasment. Finalement, sept hommes acceptent la proposition des villageois. Sous les ordres de Chris, qui est devenu leur chef, ils apprennent aux paysans à se battre et élèvent des fortifications autour du village. Lorsque Calvera et ses acolytes attaquent à nouveau, ils tombent dans un piège...

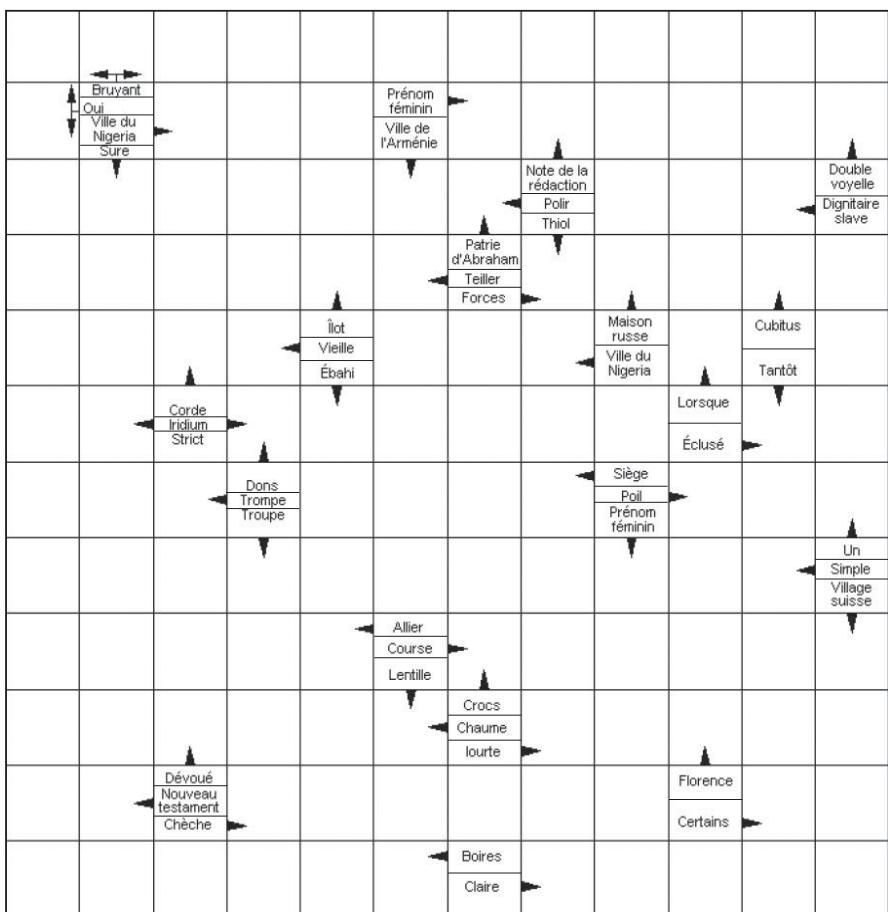
CANAL+**19h55****Scandal****Résumé**

Lors d'une allocution télévisée, Sally Langston dénonce la corruption de Grant mais tient à conserver son poste de vice-présidente. Furieux, le Président décide alors de renvoyer tout le personnel du Bureau ovale, y compris Olivia. Par ailleurs, il demande à Andrew Nichols, l'actuel gouverneur de Californie, d'être à ses côtés pour la prochaine campagne. Abby est confronté à Leo Bergen lors d'un débat télévisé où la rumeur sur la liaison entre Olivia et Grant resurgit...

M**19h50****La plus belle région de France****Résumé**

Des personnalités locales, amoureuses du terroir et fières de leur patrimoine, sillonnent leurs terres natales. Elles entraînent le jury d'experts de « La Plus Belle Région de France », composé d'un spécialiste du tourisme, d'une historienne et d'un chef restaurateur, à travers des paysages grandioses. Cette semaine, les guides défendent les couleurs de l'Aquitaine, de la Franche-Comté, du Languedoc-Roussillon, de l'Ile-de-France et de la Champagne-Ardenne. Pour s'attirer les faveurs du jury et du public, ils devront lever le voile sur les petites merveilles de leur région, châteaux et recoins secrets, mets locaux et décors époustouflants.

Mots fléchés n°611



Samouraï-Sudoku n°611

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



7 erreurs



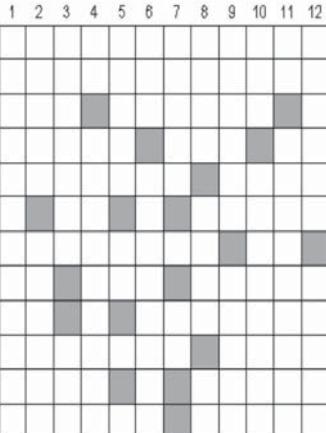
Mots croisés n°611

► Horizontalement:

1. Infraluminaires
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente- Maritime - Homme politique chinois - Mammifère
5. Empêches de tomber - Mollusque bivalve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Elbe
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
11. Aigu - Code télégraphique
12. Évêque de Césarée - Écrivain américain

► Verticalement:

1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud
3. Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévêtus
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant
7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
11. Note - Epreuve de l'attirance pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne



Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 29 mai

1108 : bataille d'Uclès.
1328 : sacre de Philippe VI comme roi de France : les Valois succèdent aux Capétiens. Le Valois, l'Anjou et le Maine sont réunis à la Couronne. Le roi abandonne la Navarre à Jeanne, fille de Louis X le Hutin, femme de Philippe d'Évreux.

1418 : prise de Paris par les troupes de Jean sans Peur.

1453 : chute de Constantinople.

1453 : Jacques Cœur reconnu coupable des crimes de lèse-majesté.

1660 : restauration de la monarchie en Angleterre.

1724 : élection du pape Benoît XIII.

Célébrations :

- États-Unis : Rhode Island : Ratification de l'admission dans l'Union.
- États-Unis : Wisconsin : Admission dans l'Union.
- Nigeria : Democracy Day (en), Fête de la démocratie, commémore le retour à la démocratie en 1999.
- Royaume-Uni : Oak Apple Day (en) ou Royal Oak Day, commémore la restauration de la monarchie en Grande-Bretagne et en Irlande, en 1660 ; théoriquement aboli en 1859, mais encore localement marqué, notamment aux Universités d'Oxford et de Cambridge.

SPORT

Le ministre Tahmi promet un milliard de dinars pour la réhabilitation du Lycée sportif de Draria

Une enveloppe d'un (1) milliard de dinars sera débloquée incessamment pour commencer à réhabiliter le Lycée sportif de Draria (Alger) à partir de 2015, a révélé le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, hier en marge d'une visite d'inspection dans cet établissement.



«Depuis sa réception, en octobre 2001, le Lycée sportif de Draria est resté pratiquement le même. Aujourd'hui, après 13 ans d'activité, nous considérons qu'il est temps de le réhabiliter et de le remettre aux normes modernes», a-t-il déclaré à la presse. «On aurait pu prendre cette initiative l'an dernier, mais réalisant que le budget qui était disponible à l'époque, n'allait pas suffire à réhabiliter cet établissement, nous avons cru bon de reporter l'échéance à 2015. Maintenant, nous pourrons lui

consacrer un montant d'un (1) milliard de dinars, ce qui devrait suffire à le réhabiliter de manière convenable», a-t-il ajouté.

Ce projet est destiné à améliorer les conditions de travail des élèves et des formateurs du Lycée sportif de Draria, qui ont réussi de «très bons» résultats au cours des 13 dernières années, aussi bien sur le plan sportif que scolaire, selon les responsables. Le ministre a insisté, à cette occasion, sur le caractère «indissociable» entre le sport et les études, auprès du directeur du

Lycée sportif de Draria, Slimane Makhlouf et des étudiants de terminale, à qui il a rendu visite en plein cours, à la veille des épreuves du baccalauréat.

Au total, 130 élèves du Lycée sportif de Draria, dont 46 filles, sont concernés par le baccalauréat.

«Comme par le passé, nous espérons que cette année encore, nous réussirons de bons résultats qui feront honneur à la réputation de notre lycée», a souhaité le directeur de l'établissement.

UNION ARABE DE CYCLISME

Rachid Fezouine désigné membre du bureau exécutif

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine, a été désigné membre du bureau exécutif de l'Union arabe de cyclisme (UAC), à l'issue de la réunion de l'UAC à Sharjah aux Emirats arabes unis, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale.

Rachid Fezouine est également président de la commission technique de l'Union arabe de cyclisme. Deux autres Algériens font aussi partie de cette commission, à savoir Idriss Haoues, directeur technique national et Faci Mustapha, responsable du pôle de développement du cyclisme sur piste en Algérie.

L'actuel bureau exécutif sera composé des mem-

bres suivants : l'Algérien Rachid Fezouine, le Marocain Mohamed Belmahi, le Qatar Majed Al Naaimi, le Jordano-Jamal Al Faouli, le Yéménite Mohamad Atrous et le Tunisien Anour Khallas.

Par ailleurs, Abdelaziz Laouamri, commissaire international, a été retenu comme président de jury du 2^e championnat arabe de cyclisme et de la 3^e Coupe arabe des juniors, prévus du 9 au 22 octobre prochain à Annaba (Algér).

De son côté, Bensalah Salah, commissaire national, a été désigné président de jury de la 8^e édition des Championnats arabes des clubs champions prévus en Egypte.

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE 2014:

Les responsables de la délégation algérienne présente à Gaborone, organisent aujourd'hui une soirée «spéciale Algérie» dans la capitale botswanaise, pour fêter la signature de l'acte officiel d'attribution de l'organisation des Jeux africains de la jeunesse 2018 (JAJ-2018) à l'Algérie, a appris l'APS mardi auprès du président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha

Berraf. Les ministres des Sports des pays participant aux JAJ-2014, le président et les membres africains du Comité international olympique (CIO), le président et les membres de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), le président et les membres de l'Union des confédérations sportives africaines (UCSA), les chefs de mission des

Soirée «spéciale Algérie» aujourd'hui à Gaborone

54 délégations sportives participant aux JAJ-2014 ainsi que les autorités civiles et sportives du Botswana, pays hôte de cette 2^e édition des JAJ, y seront tous conviés.

Cette soirée prendra les couleurs, les sons et le goût de l'Algérie, puisqu'un couscous sera offert aux convives et l'animation sera assurée par des artistes algériens.

Ces derniers pourront ainsi se produire devant

des invités et un public juvénile des différentes régions du continent lors de cette soirée et durant la cérémonie officielle de clôture.

La délégation algérienne quittera Gaborone le matin du 1^{er} juin à bord d'un vol spécial d'Air Algérie et sera à Alger le même jour en fin de journée, après une escale à Bamako pour y déposer la délégation malienne qui a pris part à ces JAJ-2014.

Sudoku n°610

6	7	3	4	8	2	9	5	1
9	5	8	3	1	6	7	2	4
2	1	4	9	7	5	3	8	6
8	2	9	6	5	7	4	1	3
5	3	6	8	4	1	2	9	7
1	4	7	2	9	3	8	6	5
7	9	2	1	6	4	5	3	8
3	6	5	7	2	8	1	4	9
4	8	1	5	3	9	6	7	2

5	1	8	9	4	6	3	2	7
3	6	9	5	7	2	8	1	4
4	7	2	8	1	3	9	6	5
1	4	6	7	2	9	5	3	8
7	8	3	4	5	6	1	6	9
2	9	5	3	6	8	4	7	1
8	6	1	3	4	9	2	7	5
3	2	6	7	8	1	4	9	5
4	9	7	6	5	2	1	8	3

8	5	1	3	4	9	2	7	6
3	2	6	7	8	1	4	9	5
4	9	7	5	6	2	1	8	3
8	6	1	3	4	9	2	7	5
3	2	6	7	8	1	4	9	5
4	9	7	5	6	2	1	8	3
8	5	1	3	4	9	2	7	6
3	2	6	7	8	1	4	9	5
4	9	7	5	6	2	1	8	3

Mots Croisés N°610

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Mots Fléchés N°610

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CUN■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
E■D■LOIS.ERE
RIVIERE■B■AL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

JAJ-2014 / BOXE

4 médailles d'or et une en argent pour l'Algérie



La sélection algérienne de boxe (U18 filles et garçons) a remporté quatre médailles d'or et une en argent, à l'issue des finales du tournoi de boxe des 2^{es} Jeux africains de la jeunesse de Gaborone au Botswana (22-31 juillet), disputées hier à la salle Botho University (30 km de Gaborone).

Les quatre Algériens couronnés de médailles d'or sont Chemseddine Kramou (-64kg), Jughurta Aït-Beka (-52kg), Ourzeddine Amar (+91kg) et Bouarour Chahra (-51kg), alors que la médaille d'argent a été remportée par Chahira Selmani (-61kg).

Jughurta Aït-Beka (-52kg) a été le premier pugiliste algérien engagé lors des finales du tournoi de boxe face au Mozambicain José Balate, dans un combat serré durant les deux premiers rounds, le Mozambicain n'ayant rien pu faire face à la vivacité et l'agilité d'Aït-Beka dans la dernière manche.

«Je dédie cette première médaille d'or à tous les Algériens ainsi qu'à ma famille. Je suis soulagé et satisfait de mon rendement sur le ring. J'ai su garder la pression sur mon adversaire en fin de combat, ce qui m'a offert la médaille d'or», a déclaré Aït-Beka à l'APS. La deuxième médaille d'or algérienne a été l'œuvre du jeune boxeur Chemseddine Kramou (-64kg), qui vient juste de boucler ses 16 ans, face au Namibien Titus Kaluwapa. Kramou qui a dominé son adversaire durant tout le combat s'est dit extrêmement satisfait de cette médaille. En catégorie reine des +91 kg, l'Algérien Ourzeddine Amar a assommé l'Egyptien Ibrahim El-Khalifa en moins d'une minute de combat, ne laissant aucune chance à son adversaire du jour.

«J'ai déjà battu El Khalifa au championnat d'Afrique, je savais comment m'y prendre pour décrocher l'or que j'offre à tous les Algériens», a déclaré le colosse algérien.

Chez les filles, l'Algérienne Bouarour Chahra (-51kg) a battu la Zambienne Julianna Kassuka, alors que Chahira Selmani s'est inclinée en finale face à la Botswana Redosi Keamogetsi. Les entraîneurs de la sélection algérienne, Khaled Harima et Ahmed Dine, ont tenu à saluer la performance de leurs athlètes, qualifiant les résultats obtenus à Gaborone de «très positifs».

«Nous avons décroché une médaille avec chaque boxeur engagé dans la compétition, je pense que quatre médailles d'or est un très bon résultat qui reflète encore une fois la domination de la boxe algérienne sur le continent africain», a déclaré le coach Khaled Harima.

APS

BÉJAÏA ➤ SI «LA BRAVOURE» M'ÉTAIT CONTÉE...

Arslan-B.

Deux grandes équipes honoreront cet événement sportif très attendu organisé par l'Association des anciens volleyeurs de Béjaïa et qui se déroule aujourd'hui, jeudi 29 mai 2014 dans la salle de l'OPOP du stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa.

Il s'agit, en l'occurrence, de l'équipe nationale de volley-ball tunisienne et de son homologue nationale algérienne. Dans la matinée, les deux équipes s'affronteront juste après le match qui aura opposé les deux équipes de «La Bravoure» (BB1 vs BB2), des vétérans. Les 3^e, 4^e places ainsi que la finale seront disputées dans l'après-midi, avec remise du trophée. Une rencontre assurément chargée d'émotion... Un repère en or et en diamant pour le sport dans toute sa noblesse et sa mission civique, voire patriotique, mais aussi une source de mélancolie-nostalgie... Aujourd'hui ! Fort heureusement, cependant, que des « gardiens du temple » veillent scrupuleusement et tout aussi assidûment que passionnément à entretenir la flamme du souvenir en ne ménageant aucun effort pour que continue à vivre dans nos mémoires la... « Bravoure ». Il s'agit, en l'occurrence, de l'association des anciens volleyeurs de Béjaïa... Que de mérites !... Le début de l'histoire de ce fabuleux club omnisports remonterait alors à très loin... Autrement dit a... 1898 ! Des disciplines telles que la gymnastique, le basket-ball et le volley-ball ont certes été introduites dans l'éventail des sports pratiqués au sein de ce club en 1947 mais « gelées » sept années plus tard, c'est-à-dire dès le commencement de la guerre de Libération nationale, en 1954 du moins d'après le recouvrement de certains éléments d'archives collectés ça et là. Mais c'est en 1963 que « le phénix renait de ses cendres »...

L'école dans toutes ses nobles missions et objectifs par excellence

C'est, en effet, en 1963-soit une année seulement après l'indépendance des pays qu'accompagné par quelques citadins, M. Laurent Giacomin, maître d'éducation physique (écoles, collèges et lycée) s'attela à mettre sur pied la toute première équipe (post-indépendance) de «La Bravoure» et lui donner par là-même l'impulsion qui allait la hisser au niveau fort respectable de championnat national, soit la Division d'honneur. Il sera, bien entendu, davantage question de volley-ball, discipline mise en exergue et vecteur sinon exclusif du moins essentiel de prestige et d'un rayonnement tous azimuts, grâce, notamment, à un engagement toutes voiles dehors et inconditionnel d'éléments des deux sexes n'ayant eu de cesse de constituer un extraordinaire et non moins envoûtant «pôle sympathies» doté, comme par magie, d'un indéniable et admirable pouvoir de séduction, en ce sens que ce seront, ainsi, au fil du temps, des centaines, puis des milliers de jeunes gens, filles, femmes, adolescents et adultes qui percevront « La BB » (La Bravoure de Béjaïa) comme un creuset de bonnes volontés, où civisme, bonne éducation, ouverture d'esprit, esprit de corps et bien d'autres valeurs indispensables au fonctionnement d'une société saine régnait en maîtres. «Mens sana in corpore sano» (Un esprit sain dans un corps sain) en était la devise...appliquée au quotidien, l'effort édifiant, source intarissable d'un bonheur moral érigé, au sein, donc de «La BB», en véritable sacerdoce. C'était l'école des sports, évidemment, mais également celle du respect d'autrui, des différences, de la tolérance, par conséquent, banissant toute forme ou quelconque propension aux esprits de clan, de secte ou de rejet sectaire.

Grand gala de volley-ball en hommage à «La Bravoure» de Béjaïa » (Club omnisports 1898-1970)



Des couleurs de « La Bravoure » ...

De toute évidence, à l'instar, d'ailleurs, de tous les clubs sportifs, l'option pour des couleurs identificatrices chez «La Bravoure» se devait d'obéir à des symboles signifiant toute la philosophie du club. Et ces couleurs étaient le bleu et le blanc. L'incontournable bleu azur du ciel, de la Grande bleue, dont la magnifique Côte de saphir, et ce blanc symbole de la candeur et de l'hygiène totale, mentale et comportementale. Puissant aimant affectif, «La Bravoure» ne cessait d'attirer nombre de sportifs toutes disciplines confondues.

Synergie, collégialité et complémentarité

Incontestablement admirable, ce phénomène socio-culturel qu'était ce cordon ombilical indélébile liant «La Bravoure» aux sphères culturelle et artistique de l'époque ! «L'esprit» de «La Bravoure» était tel «le fantôme sympathique» qui «hantait» sans cesse associations culturelles et estudiantines, ainsi que le monde de la musique, de l'art, en général, dont la prestigieuse Ecole de musique avec son créateur, doyen émérite et illustre maître le regretté Cheikh Sadeq Lebdaoui, fier de toute l'Algérie à l'échelle maghrébine, arabe et même européenne, l'association des collégiens, lycéens et étudiants de Béjaïa (à l'époque), ou encore «Les Rythm's», ce groupe fort sympathique de musique (variétés) qui dirigeait Mustapha Bensadi (batteur, guitariste et chanteur), un inconditionnel de «La BB», tout comme, d'ailleurs, tous ses musiciens...

En compétitions internationales...

Simple : «La Bravoure» a de tous temps séduit les visiteurs, repartant chez eux avec une excellente impression : la bravoure de gens humbles et mus par le seul souci d'ouverture d'esprit, d'amitié sincère... La rencontre avec l'équipe du Mans (Ouest de la France, département de la Sarthe), fut un jour de grande fête à Béjaïa, clôturée avec faste après une confrontation des plus fair-play par une superbe et inoubliable soirée-diner-spectacle à La Grande Terrasse (Tichy), animée par «Les Rythm's»... D'entrée, ce soir-là, «les visiteurs français ainsi que tous les convives furent émerveillés par ce super solo de batterie qui a duré 25 minutes exécuté par Mustapha Bensadi» (dixit Mustapha Bakour, l'un des piliers de «La Bravoure», témoignage affiché sur Facebook).

DES NOMS DE RESPONSABLES ET DE JOUEURS...

Abnégation, amour du club tout à fait désintéressé, sens aigu du don de soi, telles étaient les caractéristiques salissantes de tous ces...braves !

1^{re} équipe (1963) : Laurent Giacomin (entraîneur-joueur), les frères Bouche-koura Abdellkader et Mabrouk (dit Mourad), Khodja Djelloul (dit Saci), Zarka Phillipa, Guemari Sadek (dit Kamou), Ba-

lycéens et des collégiens (Lycée Ibn Sina et Collège des Frères Amrane) (Le défunt Laurent Giacomin en étant, à l'époque, maître d'éducation physique), Touati Nadir, Taghaneem Fatah, Rabia Lakhar, Hakmi Omar, Keramane Toufik, Mebarki Mokhtar et Ouakouche Farès. Et comment conclure sans évoquer non sans une sincère déférence les noms des dirigeants, d'authentiques responsables dans la pleine acceptation du terme, donc au double plan des sentiments que du devoir moral... Il s'agit de MM. Abbou Mabrouk (dit Si Mabrouk Ouhammache), Baba Ali Bouchekoura, (Que Dieu ait leurs âmes), Bedder Moussa, Gaoua Rachid, Ziani Mustapha, Nazef Mahieddine, Bouyahia Reda, Boudjeloud Mustapha, Irbah Boubekeur et Ibrouchen Kamel, Abdelli Toufik, le regretté Dadi Adjila ainsi que Ouakouche Zoubir se distinguaient, particulièrement, par leur intense attachement au club des Bleu et Blanc de «La Bravoure». Il y en avait bien d'autres, sans aucun doute et la liste est si longue, ceci pour ne pas frustrer ces innombrables amoureux et fidèles «inconditionnels fans» de «La Bravoure», de «La BB», comme on aimait à l'appeler... «La Bravoure» ? Une référence en matière de philosophie sportive, un repère en or et en diamant tant au plan de la déontologie sportive et du palmarès fair-play, qu'à celui de l'éducation civique. Une page, en tout cas, et pas des moindres, de l'histoire de Béjaïa, «Bougie», l'inextinguible flamme du raffinement... «Hamleghkem, N'hébbek, Je t'aime, Ti amo, I love you... BB, Béjaïa-Bravoure».

A.B.

PUBLICITÉ

MONDIAL-2014

ALGÉRIE

Le gardien Doukha libéré par Halilhodzic

Le gardien de but de la sélection algérienne Azzedine Doukha a été libéré ce mardi par le sélectionneur national Vahid Halilhodzic et ne sera pas du voyage pour le mondial-2014, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

avec la libération du nouveau gardien de la JS Kabylie, la liste des Verts est réduite à 24 joueurs, lesquels se déplaceront ce jour en Suisse pour disputer deux matchs amicaux contre l'Arménie le 31 mai à Sion et face à la Roumanie le 4 juin à Genève.

Le sélectionneur Vahid Halilhodzic communiquera la liste des 23 joueurs le 1^{er} juin au lendemain du match face à l'Arménie. Au Mondial-2014, l'Algérie évoluera dans le groupe H avec la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Les Verts entameront le tournoi contre la Belgique le 17 juin à Belo Horizonte.

PAYS-BAS

Rafael Van der Vaart forfait pour le tournoi

Le milieu de terrain international néerlandais du HSV Hambourg (Bundesliga allemande), Rafael van der Vaart, blessé, a déclaré forfait pour le Mondial-2014 au Brésil (12 juin - 13 juillet), rapportaient hier des médias néerlandais.

Le meneur de jeu s'est blessé seul à la cuisse droite lors d'un entraînement individuel au Portugal où la sélection «Oranje» effectue un stage. Après examen médical, le sélectionneur Louis van Gaal a acté le forfait du joueur pour la Coupe du monde, indique le site internet du magazine Voetbal International.

Ce forfait assure désormais à Wesley Sneijder une place parmi les 23 Néerlandais qui s'envolent pour le Brésil.

Van der Vaart, Sneijder (Galatasaray) et Georginio Wijnaldum (Feyenoord) étaient les trois joueurs en concurrence pour le poste de n°10 dans l'effectif de Van Gaal.

Il s'agit du deuxième forfait chez la sélection néerlandaise, après Kevin Strootman (AS Rome), blessé à un genou. En phase de poules, les Pays-Bas rencontreront l'Espagne, le Chili et l'Australie dans le groupe B.

AMICAL

Belgique - Tunisie à guichets fermés

Le match amical devant opposer la Belgique, l'un des adversaires de l'Algérie au Mondial-2014 et la Tunisie, prévu le 7 juin au stade Roi Baudouin de Bruxelles, se jouera à guichets fermés, a indiqué mardi la Fédération belge de football (URBSFA).

Ce sera la seconde rencontre amicale des «Diables Rouges» qui va se dérouler à guichets fermés après celle disputée lundi soir contre le Luxembourg (5-1) au stade de Genk.

Même les entraînements des hommes de Marc Wilmots, ouverts au public connaissent un engouement populaire sans précédent dans l'histoire de l'équipe nationale belge, selon la presse locale. Une séance d'entraînement des «Diables Rouges» la semaine dernière a été suivie par quelque 10.500 spectateurs à Genk. Au Mondial-2014, la Belgique évoluera dans le groupe H avec l'Algérie, la Russie et la Corée du Sud. Les partenaires d'Eden Hazard entrent en lice face à l'Algérie le 17 juin à Belo Horizonte avant d'affronter successivement la Russie le 22 juin et la Corée du Sud le 26 juin.

APS

POUR DISPUTER SES DEUX MATCHS AMICAUX FACE À L'ARMÉNIE ET LA ROUMANIE

L'équipe nationale algérienne aujourd'hui en Suisse

En stage depuis le 12 mai dernier au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), les désormais 24 joueurs de l'équipe nationale algérienne, après le départ du gardien de but Doukha, s'envoleront aujourd'hui vers la Suisse pour effectuer leur deuxième stage en préparation du Mondial brésilien avec à la clé deux matchs amicaux contre l'Arménie le 31 mai à Sion et la Roumanie, le 4 juin à Genève.



Said Ben

Après avoir convoqué 30 joueurs, coach Vahid n'a travaillé qu'avec 25 éléments pour le premier stage des Verts pour préparer ce mondial brésilien et ce, depuis le 12 mai dernier au Centre technique de Sidi Moussa (Alger).

Coach Vahid devrait donc éliminer deux joueurs parmi les 25. Et pas plus tard que mardi dernier, le sélectionneur des Verts a annoncé au gardien de but Azeddine Doukha qu'il est libéré et qu'il ne participerait, désormais, pas à ce Mondial au Brésil.

Avant la libération du nouveau gardien de la JS Kabylie, la liste des Verts est réduite à 24 joueurs, lesquels se déplaceront donc aujourd'hui en Suisse pour disputer deux matchs amicaux contre l'Arménie le 31 mai à Sion et à la Roumanie le 4 juin à Genève.

Et justement, c'est le 1^{er} juin, soit au lendemain du match face à l'Arménie, que le sélectionneur Vahid Halilhodzic communiquera la liste des 23 joueurs mondiaux.

En d'autres termes, il devrait, s'il ne l'aurait pas fait auparavant, écarter un

joueur de champ. Les observateurs et spécialistes pensent que c'est entre Belkalem, Guedioura et Halliche que coach Vahid devrait trancher.

Pour le moment, le staff technique est concentré sur leur préparation qui a débuté le 12 mai avec un effectif limité, en l'axant dans un premier temps sur le côté physique. Mais depuis que le groupe a été complété il y a dix jours, le coach national, Vahid Halilhodzic, est passé au volet technico-tactique.

Les 24 joueurs travaillent donc le plus normalement du monde et coach Vahid s'estime très heureux de ne noter aucune blessure chez ses joueurs. Les Verts poursuivent le travail au niveau de leur quartier général jusqu'à cet après-midi où il prendront le départ vers la Suisse pour effectuer leur deuxième stage d'avant Mondial qui sera ponctué par deux matchs amicaux contre l'Arménie le 31 mai à Sion et à la Roumanie le 4 juin à Genève.

Et justement, c'est le 1^{er} juin, soit au lendemain du match face à l'Arménie, que le sélectionneur Vahid Halilhodzic communiquera la liste des 23 joueurs mondiaux.

En d'autres termes, il devrait, s'il ne l'aurait pas fait auparavant, écarter un

bourg. L'unique but de la partie a été marqué par l'attaquant Alexandre Kerzakoff à la 82^e minute de jeu grâce à une tête piquée. Les Russes disputeront deux autres rencontres amicales avant leur déplacement pour le Brésil : le 31 mai face à la Norvège à Oslo et le 6 juin devant le Maroc au stade Locomotiv à Moscou. Le départ de la délégation russe pour le Brésil est prévu le 8 juin, soit neuf jours avant son entrée en lice dans la compétition. La Russie établira son camp de base dans la ville d'Ilu, dans l'Etat de São Paulo. Le même jour, la Belgique a disputé le premier de ses trois matches de préparation au Mondial-2014, en battant son voisin luxembourgeois (5 à 1) grâce notamment à un coup du chapeau de Romelu Lukaku. Les buts de la rencontre ont été inscrits pour la Belgique par : Lukaku (3', 23', 53'), Chadli (71'), De Bruyne (91' pen). L'unique but du Luxembourg a été signé par Joachim (13'). Quant à la Corée du Sud, elle disputait hier soir, à Séoul son match amical face à la Tunisie. Après le match face à la Tunisie, l'équipe se rendra à Miami (Etats-Unis) pour un second stage au cours duquel, les Sud-Coréens disputeront une

rencontre amicale contre le Ghana le 9 mai. Pour le prochain adversaire des Verts en amical, l'Arménie, cette sélection a battu son homologue des Emirats arabes unis sur le score de 4 à 3, en match amical disputé mardi à Genève. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Hayrapetyan (37'), Mkhitarian (42') Movsisyan (67') et Hovsepjan (71') pour l'Arménie. Khalil (40'), Abdul rahman (52') et Saleh (85') pour les Emirats arabes unis. L'Arménie disputerà un second match amical le 31 mai à Sion face à la sélection algérienne de football qui prépare le Mondial-2014 au Brésil.

Les Verts participent pour la deuxième fois de rang à la phase finale du Mondial, et la quatrième dans l'histoire du football algérien.

Le président de la FAF, Mohamed Raouaoua, avait indiqué auparavant que l'objectif assigné aux coéquipiers du capitaine, Madjid Bougherra, est la qualification au deuxième tour.

L'équipe nationale évoluera dans le groupe H en compagnie de la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. Elle débutera la compétition le 17 juin en donnant la réplique aux «Diables rouges» belges.

Les Etats-Unis battent l'Azerbaïdjan (2-0)

Les Etats-Unis ont battu l'Azerbaïdjan (2-0) mardi à San Francisco (Californie) en match amical de préparation avant le Mondial-2014 de football au Brésil (12 juin-13 juillet).

Les deux buts américains ont été inscrits en seconde période par le défenseur latéral Mix Diskerud et

l'attaquant Aron Johannsson.

Diskerud a repris victorieusement un ballon repoussé par le gardien Agayev (1-0, 75e), avant que Johannsson n'aggrave la marque de la tête sur un corner de Davis (2-0, 81e).

Les Etats-Unis ont encore un match amical contre la Turquie di-

manche à Harrison (New Jersey) et un contre le Nigeria à Jacksonville (Floride) le 7 juin, avant de partir pour le Brésil.

Les hommes de Jürgen Klinsmann affronteront en phase de poules du Mondial-2014 l'Allemagne, le Portugal et le Ghana dans le groupe G.

AMICAL

La Corée du Sud s'incline face à la Tunisie (0-1)

La Corée du Sud, deuxième adversaire de l'Algérie au Mondial-2014, s'est inclinée face à la Tunisie sur le score de 0-1 (mi-temps: 0-1) hier à Séoul en match amical de préparation pour les deux sélections. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Zouheir Dhaouadi (44e) pour la Tunisie. La Corée du Sud se prépare pour le Mondial-2014 et la Tunisie pour les éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2015. Après le match face à la Tunisie, l'équipe se rendra à Miami (Etats-Unis) pour un second stage au cours duquel les Sud-Coréens disputeront une rencontre amicale contre le Ghana le 9 juin. Au Mondial-2014, la Corée du Sud évoluera dans le groupe H avec l'Algérie, la Belgique et la Russie. Elle entamera le tournoi face à la Russie le 17 juin avant d'affronter l'Algérie le 22 juin et la Belgique le 26 juin.



La téléphonie illimitée à partir de 250 DA par mois

Parlez ++, rien ne vous arrête

Tarif exprimé hors taxes



www.idoom.dz

**L'illimité pour tous
par Algérie Télécom**



ALGÉRIE - AFRIQUE - INTERPOL
La ville algérienne devant abriter le siège de l'Afripol pas encore désignée

La ville algérienne devant abriter le siège de l'Organisation africaine de la police criminelle (Afripol) n'est pas encore désignée, a indiqué hier le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel.

S'exprimant à la presse, en marge de sa visite de travail à Oran, le général-major Hamel a rappelé que le choix a été porté sur l'Algérie pour abriter le siège d'Afripol à l'issu de la dernière rencontre africaine d'Interpol à Oran, soulignant que la «décision a été prise par les chefs de Police et de sécurité de l'Afripol».

«Tout ce que je peux confirmer pour le moment, c'est que l'Algérie a été officiellement choisie, mais la décision n'est pas encore prise concernant la ville qui abritera le siège de l'Afripol», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le directeur général de la Sûreté nationale a mis en relief la dynamique de son corps dans le domaine de la coopération, soulignant que la Police algérienne est en train de former celles de pays arabes et africains.

Cette coopération est axée sur les échanges d'information, l'expertise et l'expérience pour faire face aux exigences de la lutte contre la criminalité, notamment le crime organisé et transnational, a expliqué le général-major Hamel.

RAMADHAN 2014:

Des imams et enseignants algériens en sciences islamiques dépêchés dans plusieurs pays

L'Algérie dépêchera à l'occasion du mois sacré de Ramadhan des imams et enseignants en sciences islamiques ainsi que des récitants du Saint Coran dans les pays enregistrant une forte présence des membres de la communauté nationale, a indiqué mardi soir le ministre des Affaires étrangères et des waqfs Mohamed Aïssa. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qu'il a accordée à des représentants de la communauté algérienne établie à l'étranger, M. Aïssa a affirmé qu'«outre les 100 imams qui seront dépêchés dans les pays qui connaissent une forte présence de la communauté nationale, l'Algérie compte dépêcher des enseignants en sciences islamiques et des récitants du Coran polyglottes vers les mosquées relevant de l'Association religieuse cooptée avec la Mosquée de Paris».

M. Aïssa a rappelé que l'Algérie consacrait quatre (4) millions d'euros par an à titre d'aide aux associations religieuses à l'étranger.

Appeler que la Caravane de la communauté algérienne «Algérie, destination du cœur» compte soixante (60) présidents d'associations et hommes d'affaires venus, en marge du Salon international du tourisme, prendre connaissance des facilitations et mesures initiatiques offertes par l'Etat algérien aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger en termes d'investissements, a indiqué le représentant de la communauté algérienne, Samir Chaâbna.

APS

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

M. Sellal inaugure la 47^e FIA

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a inauguré hier au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger la 47^e édition de la Foire internationale d'Algier (FIA).



Le Premier ministre était accompagné de plusieurs membres du gouvernement, de hauts responsables et de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger.

Placée sous le sigle «Une Algérie forte et sereine», cette manifestation économique a réuni 1.045 entreprises nationales et étrangères et se focalisera sur les opportunités de partenariat multiforme entre les opérateurs économiques.

Les quelque 600 entreprises étrangères présentes à la FIA viennent

de 37 pays, dont 27 sous pavillons officiels: 8 pays d'Europe, 8 pays arabes, 4 des Amériques, 5 d'Asie et 2 d'Afrique.

Une cinquantaine de firmes étrangères venant d'Espagne, d'Italie, d'Inde, d'Iran, d'Afrique du Sud, de Belgique, d'Ukraine, du Burkina Faso, du Yémen et du Mali participent à titre individuel à cette édition.

Les Etats-Unis d'Amérique, invités d'honneur de la 47^e FIA, est le premier pays du continent américain à bénéficier de cette qualité.

Des matinées professionnelles réservées exclusivement aux hommes d'affaires sont au programme de cette foire qui s'étalera sur six jours (jusqu'au 2 juin), consacrant ainsi l'aspect de plus en plus professionnel de l'événement.

Ces matinées prévues les 29 mai, 1 et 2 juin devront permettre aux visiteurs professionnels attendus d'avoir des relations d'affaires qui pourront aboutir, à terme, à des partenariats mutuellement bénéfiques, ont estimé les organisateurs.

**ADSL PRO :
Lancement d'une nouvelle gamme d'offres allant jusqu'à 20 Mbps****► Lancement d'une bibliothèque numérique «Fimaktabati» dimanche**

Une nouvelle gamme d'offres, Idoom ADSL (internet haut débit), au bénéfice des professionnels permettant des débits allant jusqu'à 20 Mbps en illimité, a été lancée par Algérie Télécom (AT), a annoncé hier à Alger son P-DG, Azouaou Mehmel.

«Le lancement de ces nouvelles offres (de 2 Mbps et 20 Mbps) pour les professionnels en illimité et à des tarifs avantageux entre dans le cadre de la nouvelle stratégie d'AT qui consiste à développer des offres qui répondent aux attentes de ses clients que ce soit en matière de téléphonie fixe, d'Internet ou de services à valeur ajoutée», a indiqué M. Mehmel lors d'une conférence de presse.

La gamme d'offres idoom Adsl avait, d'abord, été lancée pour les résidentiels le 30 mars 2014 avec des connexions Internet en illimité avec des débits de 1 à 8 Mbps.

Algérie Télécom propose ainsi quatre nouvelles offres aux professionnels avec des services à valeur ajoutée dont un accès internet illimité de 2 Mbps à 10.000 DA/mois incluant trois boîtes mail pro et un stockage (Edrive) de 5 Go alors que pour surfer avec 20 Mbps il faut débourser 65.000 DA/mois, incluant 30 boîtes mail, 10 Go pour le Edrive, deux adresses IP fixes et un modem wifi.

La nouvelle gamme Idoom Adsl pro remplace les anciennes offres Fawri, Easy, Anis et Anis+ des clients professionnels, précise-t-il, ajoutant que l'ensemble des offres pro sont disponibles depuis hier, dans l'ensemble du



réseau commercial d'Algérie Télécom. M. Mehmel a annoncé également une nouvelle gamme d'offres de forfaits illimités sur la téléphonie fixe «Idoom Fixe» à partir de 250 DA par mois destinée aux clients résidentiels et constituée de trois paquets de forfaits selon les besoins des clients. Il s'agit d'un forfait de 250 DA/mois pour toutes les communications fixes locales (intra-wilaya) en illimité, d'un autre de 500 DA/mois pour toutes les communications locales et nationales en illimité et d'un forfait de 1000 DA/mois pour les communications locales et nationales en illimité avec 15% de réductions vers le mobile et 10% au 30% vers l'international. Le P-DG d'Algérie Télécom a indiqué, par ailleurs, que le paiement des factures téléphoniques pourra se faire dorénavant en ligne dès le 1^{er} juin.

Après le lancement en partenariat avec Algérie Poste, le 22 janvier 2014, du service e-paiement en Algérie, AT a procédé à l'élargissement de ce mode de paiement électronique aux factures téléphoniques», s'est-il réjoui. Il a expliqué qu'en plus du paiement classique en agence, les clients peuvent désormais payer leurs factures téléphoniques, avec l'e-paiement (via leurs comptes CCP).

Pour adhérer à ce service, il suffit de se présenter au niveau de la poste pour remplir un formulaire d'adhésion au service Klass «e-paiement», puis se connecter sur l'espace client d'Algérie Télécom «ec.djaweb.dz» et effectuer son rechargeant.

84% de taux de piratage de logiciels en Algérie en 2011

Le taux de piratage des logiciels (tout logiciel confondu) en Algérie a atteint 84% en 2011, a indiqué hier à Alger, le directeur général de Microsoft Algérie, Mourad Naït Abdesselem.

«Le taux de piratage des logiciels en Algérie a atteint 84% en 2011 et nous devons ainsi très vulnérables», a indiqué M. Naït Abdesselem au forum hebdomadaire du quotidien «Liberté», ajoutant que ce phé-

nomène était mondial et ne touchait pas spécifiquement l'Algérie.

Il a précisé dans ce cadre qu'un protocole d'accord avait été signé entre l'Office national des droits d'auteur et voisins (ONDA) et Microsoft Algérie pour lutter contre ce phénomène.

Évoquant le programme de son entreprise en Algérie, M. Naït Abdesselem a relevé que Microsoft Algérie avait formé 400 jeunes demandeurs

d'emploi pour la maîtrise des outils et des techniques informatiques en partenariat avec l'Agence nationale pour l'emploi (ANEM), précisant que la plupart d'entre eux avaient pu dénicher un emploi.

Il a indiqué, par ailleurs, que son entreprise offrait des services à des petites et moyennes entreprises (PME/PMI) leur permettant un gain de temps «précieux», une plus-value certaine et de la productivité.